

The Erilia logo consists of the word "Erilia" in a white, sans-serif font, centered within a solid red square. The background of the entire page is a photograph of an outdoor basketball court with a red surface and white markings. A basketball hoop is visible in the mid-ground, and a modern multi-story apartment building is on the left. The sky is blue with some clouds.

Erilia

Nos logements
ont de l'impact

SE DÉPASSER POUR LE LOGEMENT

RAPPORT DE GESTION 2023



SOMMAIRE

03

FAITS
MARQUANTS
DE L'EXERCICE

08

COMPTES
SOCIAUX

11

PRINCIPES,
RÈGLES
ET MÉTHODES
COMPTABLES

14

COMPLÉMENTS
D'INFORMATIONS

27

ACTIVITÉS
DES FILIALES

30

COMPTES
CONSOLIDÉS

37

RAPPORT
SUR LE
GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

46

POLITIQUE ET
INDICATEURS
RSE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

L'année 2023 a été marquée par un reflux de l'inflation sur fond de ralentissement de l'activité du fait de la transmission progressive du resserrement monétaire à l'économie réelle. Même si elle est demeurée élevée, elle a amorcé un processus de repli (3,7 % l'an en décembre, contre 5,8 % l'an en décembre 2022), du fait surtout du recul de la composante énergétique. En moyenne annuelle, elle s'élève à 4,9% contre 5,2% l'an dernier.

Malgré l'affaiblissement de la demande interne, la croissance française, qui s'est située dans une position intermédiaire en Europe, a progressé de 0,8 % en 2023, après 2,5 % en 2022, du fait du soutien de l'investissement productif et du recul des importations. L'investissement productif a contribué à la croissance. Cependant, le renchérissement du capital, avec la hausse des taux d'intérêt, et le faible dynamisme de l'activité ont commencé à peser sur les décisions d'investissement, particulièrement pour la construction, en recul depuis la fin 2022.

La BCE n'a pas sacrifié l'objectif de stabilité des prix pour préserver celui de la stabilité financière. Afin d'éviter non seulement le risque d'une spirale prix-salaires mais également une chute de la monnaie unique face au dollar, elle a effectué plusieurs hausses successives de ses trois taux directeurs : deux de 50 points de base (pb) le 2 février et le 16 mars, puis quatre supplémentaires de 25 pb le 4 mai, le 15 juin, le 27 juillet et le 14 septembre, portant les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 4,5 %, 4,75 % et 4 %. Tout en refusant l'idée de l'atteinte d'un pic, la BCE a ensuite fait une pause.

Les taux à 10 ans se sont quasi-stabilisés au haut niveau de la fin de l'année 2022 jusqu'en juin, après leur remontée rapide résultant du resserrement monétaire et des tensions inflationnistes. De juillet à la mi-novembre, ils se sont de nouveau tendus, augmentant en France de 100 et 50 pb, avant de se détendre par la suite, en raison de la décrite importante de l'inflation. Malgré un point haut à 3,55 % le 28 octobre, l'OAT 10 ans a nettement reflué à 2,56 % le 29 décembre, atteignant une moyenne annuelle de 3 % en 2023, contre 1,7 % en 2022.

De la même manière, le taux du livret A a été revu à la hausse passant de 2% en décembre 2022 à 3% en février 2023. Soit un taux moyen de 2,90% en 2023 contre 1,38% en 2022. Cette hausse pèse fortement sur les encours d'emprunts qui sont à 68% indexés sur le taux du Livret A. Ainsi cette progression s'est traduite par une charge additionnelle d'environ 33 M€ en 2023.

ACTIVITÉ

ERILIA conçoit, construit et gère sur la durée des lieux de vie à fort impact social, territorial et environnemental. Avec plus de 65 000 logements et un réseau de 19 agences et 9 antennes en France, ERILIA, ESH à compétence nationale et société à mission, se positionne comme l'acteur majeur du pôle immobilier social des Caisses d'Épargne – Groupe Habitat en Région.

ERILIA est un ensemblier social présent dans 40 départements et 329 communes. Son savoir-faire diversifié en matière de logement locatif social, logement intermédiaire, accession sociale à la propriété et habitats spécifiques permet de proposer des solutions globales aux besoins des territoires et des habitants.

L'ESH maîtrise les compétences de développement de logements en maîtrise d'ouvrage directe, en acquisition amélioration, en VEFA, en aménagement, en accession sociale à la propriété. Elle est par ailleurs un acteur engagé du renouvellement urbain.

ERILIA a mis depuis son origine la qualité de service et la satisfaction de ses clients au cœur de ses préoccupations. Elle accompagne ses 135 000 habitants au quotidien grâce à la présence de proximité assurée par les gestionnaires d'immeubles et à son organisation au plus près des territoires.

FAITS MARQUANTS DE 2023

En 2023, la gouvernance de la structure faitière d'ERILIA, le Groupe Habitat en Région, a évolué. **Christine Fabresse**, également **Présidente du Directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC** et du **Conseil d'Administration d'ERILIA**, a été nommée **Présidente du Groupe Habitat en Région** ; **François Rieu** en est le **Président Exécutif**.

ERILIA est dirigée par **Frédéric Lavergne** depuis 2019, son mandat a été renouvelé en 2022.

Le Conseil d'Administration d'ERILIA s'est réuni 5 fois en 2023, avec un taux moyen de présence des administrateurs de 63%.

L'UES composée d'ERILIA, ERILIA Accession, Deltalia et VILIA comptait **919 collaborateurs** (ETP) au 31/12/2023.

En 2023, l'entreprise a poursuivi ses **actions de structuration de ses activités** avec notamment une équipe renouvelée pour superviser toute l'activité finances, comptabilité, contrôle de gestion et contrôle interne. L'entreprise a pu rattraper son retard en matière de suivi des recommandations (IG BPCE, ANCOLS ...). Sur 17 recommandations à échéance, 16 ont été clôturées avant la date limite. En termes de contrôle de son activité, ERILIA a reçu le **rapport** de l'inspection générale de la BPCE (**IG BPCE**) pour l'audit réalisé en 2022 ; elle a fait l'objet d'une **mission de l'ANCOLS** qui s'est déroulée d'avril à octobre, le rapport définitif devrait être reçu en 2024 et d'un contrôle, toujours en cours, de la **DGCCRF**. Dans le cadre des précédentes observations de l'ANCOLS, ERILIA a finalisé le plan quinquennal de regroupement des marchés pour être en conformité avec les règles de la commande publique.

La mise en œuvre d'un **nouveau schéma directeur informatique** a donné la priorité au déploiement de nouveaux outils pour les opérationnels notamment pour la vérification des prestations par les gestionnaires d'immeubles, la gestion des sollicitations, le recensement des éléments techniques du patrimoine mais aussi au développement d'une véritable politique de prévention des cyber-attaques et enfin à la mise en œuvre de cockpits opérationnels pour les directeurs d'agences.

Les directions supports ont poursuivi la **modernisation de leur gestion** avec la mise en œuvre de la signature électronique par Docusign pour les baux d'habitation, la dématérialisation des procédures contentieuses de recouvrement des loyers ou encore le déploiement de la digitalisation des processus de gestion des factures avec Freedz et de la gestion de la flotte auto avec CarFleet. Le système informatique des ressources humaines (SIRH) évoluera courant 2024 après une consultation réalisée en 2023. Un chantier sur le « management de la donnée » a également été ouvert.

Afin de **gagner en performance**, et compte tenu de la conjoncture immobilière, un comité des ventes a été créé en 2023, il pilote la stratégie de vente HLM ou en bloc. Cette année 2023 a vu un ralentissement brutal de l'activité de vente HLM (124 ventes contre 192 en 2022) compensée par des ventes en bloc (312 logements sur 3 résidences).

Plusieurs ensembles immobiliers ont été proposés en vente HLM représentant 718 logements. Il est à noter que l'entrée en vigueur de l'interdiction de mettre en vente des logements HLM dans les communes carencées impacte fortement notre entreprise et sa capacité à financer son développement. 7 résidences ont été mises en copropriété au cours de l'année.

L'activité de syndic au travers de la marque **Carré Syndic** se poursuit avec près de **8 000 lots** principaux et 131 copropriétés gérés.

La réglementation a obligé l'entreprise à revoir ses pratiques et faire évoluer son outil de gestion des attributions pour mettre en œuvre **la gestion en flux** qui s'applique à tous les territoires et qui modifie sensiblement les relations avec les réservataires. En 2023, ce sont **6 557 attributions** validées qui ont donné lieu à 4 386 signatures de baux dont 20% d'attribution par les préfectures, 20% par les collectivités, 28% ERILIA/1%, 7% par des entreprises et 25% par ERILIA. La part des locataires entrés en 2023 dont les revenus fiscaux sont inférieurs à 60% du plafond PLUS est de 73,7%.

Malgré le contexte économique défavorable évoqué précédemment qui continue à peser cette année sur le prix de revient des opérations et sur leur refinancement, la société ERILIA a maintenu ses différents programmes de renouvellement d'offre locative, de livraison de logements neufs et de réhabilitation des logements anciens. La **production de logements** d'ERILIA a été de bon niveau en 2023 malgré le ralentissement global de l'immobilier avec **1 639 logements livrés** dont 571 en logements intermédiaires. **1 626 logements** (dont 1120 logements sociaux) ont été lancés en chantier et 781 ont fait l'objet d'une réhabilitation. Au 31 décembre 2023, **4 082 logements sont en cours de chantier** à divers stades d'avancement. L'accession à la propriété a connu un nouvel essor cette année avec notamment la commercialisation à Marseille au Plan d'Aou d'une opération de 168 logements semi-individuels et collectifs en BRS. Il s'agit de la **première opération en France de logements en BRS en QPV**. **51 logements en accession sociale** à la propriété ont également été lancés en construction par ERILIA ou par sa filiale dédiée à l'accession sociale ERILIA Accession.

ERILIA Aménagement a été en capacité de répondre à de nouveaux besoins des collectivités avec deux grands projets d'aménagement en Gironde et un dans les Bouches-du-Rhône.

Deltalia est impliqué par ailleurs dans des projets structurants et notamment le projet à Marseille de rénovation du centre ancien avec la **SPLA-IN**. Il a été attributaire d'un « panier » de logements qui seront à termes gérés par ERILIA, LOGIREM et SOGIMA.

ERILIA a déposé 58 demandes d'agrément, soit le **financement de 1 392 logements**. Elle a obtenu 26,2M€ de subventions et 110 M€ de prêts PLUS, PLAI, PLS, PSLA.

En 2023, ERILIA a poursuivi sa mission, portée par sa raison d'être « **Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires** » en menant des actions nouvelles à l'égard de nos clients et des territoires :

La détermination des **parcours clients** et des plans d'actions pour améliorer l'expérience clients et donc leur satisfaction globale ainsi que la création d'un « comité clients » composé de locataires.

Le **diagnostic autonomie seniors** qui a permis d'entrer en contact avec près de 3000 locataires âgés de plus de 75 ans afin de déterminer les actions d'accompagnement au maintien à l'autonomie dans le logement (travaux d'adaptabilité notamment).

Le lancement des missions de l'**Animatrice de Vie Intergénérationnelle**, salariée d'ERILIA, dans la résidence les Voiles à Saint-Mandrier (83) avec des activités qui ont mobilisé 61% des locataires.

Le lancement d'une **prestation innovante « ViAE DOMO »** qui consiste en une visite d'entretien annuelle qui comprend l'entretien de la robinetterie et une mission complémentaire de vérification visuelle sécuritaire. L'expérimentation de ce dispositif a été lancée sur l'ensemble de notre patrimoine situé à Antibes.

Le **manifeste des politiques sociales** d'ERILIA a été publié en septembre 2023 ; il a vocation à présenter la diversité des actions sociales menées par l'entreprise. C'est un outil dédié aux élus des territoires et des partenaires pour orienter et accompagner les publics logés.

La création de **partenariats avec les Centres Hospitaliers** pour faciliter le logement des personnels soignants (Hôpitaux d'Arles, Aix-en-Provence, La Ciotat, Bordeaux, Nice).

Afin de mieux recevoir ses clients et partenaires, ERILIA a localisé sa **Direction Régionale** Auvergne-Rhône-Alpes et son **agence lyonnaise** dans le quartier de la gare Lyon Part-Dieu. Ses locaux historiques de Rillieux-la-Pape ont été transformés en antenne de gestion de proximité. Notre implantation en Haute-Savoie a aussi été renouvelée avec de nouveaux locaux situés en plein cœur d'Annemasse et la création d'un bureau de gestion à Thonon-les-Bains.

Fin 2023, le **maillage territorial d'ERILIA est composé de 5 directions régionales, de 19 agences et 9 antennes**.

81,3% des locataires d'ERILIA se déclarent globalement satisfaits, en augmentation de 0,6 point par rapport à 2022. L'enquête satisfaction est depuis 2023 annuelle et

non plus triennale permettant ainsi un meilleur suivi de l'impact de nos actions correctives. Cette enquête contient des questions communes à l'ensemble des entreprises du Groupe Habitat en Région pour une comparaison objective de l'avis des clients. **Les points d'amélioration** pour ERILIA concernent principalement **l'entretien des parties communes et la gestion des sollicitations**. À noter, 83,6% des locataires sont satisfaits de l'information et de la communication proposées par ERILIA à leur égard.

De nombreux événements ont été organisés dans les territoires et notamment les inaugurations de nouveaux programmes comme « **Les Voiles** » à Saint-Mandrier, qui est une résidence intergénérationnelle « **Génération Habitat et Services** » marque déposée par ERILIA pour valoriser toutes ses actions et produits dédiés aux jeunes et seniors, (59 logements), « **L'île de la Papèterie Darblay** » à Villabé (150 logements dont 60 logements à vocation intergénérationnelle), « **Castrum** » à Châtelailon-Plage (45 logements sociaux), « **Les Collines** » à Cassis (60 logements sociaux) ou encore le premier terrain de basket 3x3 aux **Arnavaux 2**, en partenariat avec la Caisse d'Epargne CEPAC, pour rendre le sport accessible au plus grand nombre.

Sur le terrain, ERILIA a été confrontée au tout début de l'année 2023 à une situation inédite. Dans un quartier particulièrement calme des dealers ont tenté d'installer un point de deal dans l'entrée d'un immeuble de la résidence « **Les Campanules** » (Marseille 11^{ème}). Les locataires dans un élan citoyen ont occupé nuit et jour l'espace pour les chasser. Il s'en est suivi des actions fortes de la part de la Police et d'ERILIA avec notamment la mise en place de vigiles et la résidentialisation totale de l'ensemble immobilier. Au mois de juin 2023, les habitants ont pu fêter sereinement les 50 ans de la cité avec l'association **Nouvelle Ere pour les Campanules**. Ce patrimoine de 420 logements a été sous les feux des médias pendant près de 6 mois. En juin 2023, il a fait l'objet d'une **visite officielle du Président de la République Emmanuel Macron**.

ERILIA reste pleinement investie dans les grands projets portés par l'ANRU dans le cadre du **NPNRU**. **Huit sites** sur Marseille, Avignon, Nîmes, Montpellier, Arles et Rillieux-la-Pape sont gérés par les équipes du Renouveau Urbain. A noter que fin 2023, la **résidence d'artistes** créée au sein d'un grand bâtiment voué à la déconstruction, a contribué grandement à l'animation du **Festival de Street Art** organisé par la ville de **Rillieux-la-Pape**.

Au cours de l'année 2023, **un grand chantier structurant** a été lancé par la direction générale sur la thématique de l'impact environnemental de notre activité. Le **Comité de mission** d'ERILIA avait invité le CDG à développer ses ambitions en matière de **stratégie bas carbone**. Un bilan

carbone intégral a été réalisé et a permis de définir une feuille de route à 2030. Celle-ci comporte **5 grands axes** afin de tenir compte à la fois des enjeux liés à la construction, à la réhabilitation, à la sortie progressive des énergies fossiles, à « l'embarquement » des locataires dans des nouveaux usages plus responsables et enfin à la gestion de l'entreprise et la sensibilisation des collaborateurs. Dans la même période et pour mieux porter l'ensemble de ces enjeux, **l'un des objectifs statutaires** d'ERILIA (dans le cadre de sa qualité de société à mission) a été modifié (par Assemblée Générale Extraordinaire en juin 2023), il affirme plus clairement les engagements de l'entreprise en matière environnementale « **Intégrer les enjeux liés au carbone, à la biodiversité et aux ressources dans la construction, la rénovation et l'exploitation de nos logements** ».

L'enjeu dès 2024 est de déployer cette stratégie avec des actions simultanées sur les 5 axes définis. Cette démarche s'intègre parfaitement dans la politique du Groupe Habitat en Région en matière de développement durable.

Les **indicateurs de gestion d'ERILIA**, malgré le contexte de crise économique et immobilière, de baisse du pouvoir d'achat, **sont restés à de très bons niveaux de maîtrise** :

- Taux de vacance commerciale : 0,42%
- Taux de dette locative : 4,64%
- Taux de recouvrement : 99,48%
- Taux de rotation : 7,65%

De nouvelles pratiques ont été mises en place pour optimiser la gestion, comme par exemple :

- La constitution d'un groupement de TVA regroupant ERILIA, ERILIA Accession, GIE Deltalia, VILIA, SAC Habitat en Région Sud-Est.
- La gestion dynamique des baux commerciaux. Celle-ci vise notamment à saisir les opportunités des périodes de renouvellement pour réévaluer les loyers.
- La gestion de la TFPB avec l'obtention en 2023 de près de 13M€ de dégrèvement.
- La poursuite de la relation avec le 1% pour optimiser les réservations et permettre la production de nouveaux logements au profit des réservataires : 5M€ de prêt et 516 000€ de subvention.

En 2023, ERILIA réalise un **chiffre d'affaires de près de 465M€** et dégage un **autofinancement net de 15M€**. Ses coûts de fonctionnement restent maîtrisés : **20,9% des loyers**.

En 2023, ERILIA a poursuivi sa stratégie pour asseoir sa **notoriété et développer sa représentativité** et son pouvoir d'**influence dans ses 5 régions d'implantation**. Cela s'est traduit par de nombreuses actions sur le terrain comme

les forums achats pour se faire connaître des entreprises locales, des rendez-vous avec les rédactions de la presse quotidienne régionale. Près de **400 retombées presse** et **300 posts sur les réseaux sociaux** ont été comptabilisés, de nombreuses contributions dans les publications nationales du logement social mettant en valeur nos réalisations et nos expertises ont été produites. Notre auditoire a augmenté de façon significative sur **LinkedIn (+22%)** ; début 2024, les **10 000 abonnés** ont été dépassés.

En matière juridique, ERILIA a mis un terme à un litige de près 10 ans avec les sociétés ADIM et TRAVAUX du MIDI qui concernait deux chantiers varois (Gendarmerie de La Valette-du-Var) par la signature d'un protocole transactionnel avec le versement par ERILIA d'une indemnité globale et forfaitaire (présentation au Conseil d'Administration du mois d'avril 2023). Un autre dossier sensible a fait l'objet d'une décision le 22 décembre 2023, il s'agit de la procédure participative relative à la présence de légionelle dans l'eau chaude sanitaire collective de la **résidence Air Bel**. Cette décision qui condamne ERILIA, elle-même relevée par ENGIE, est exécutoire. Les locataires ont reçu le versement lié à cette décision début février 2024. Cette décision a fait l'objet d'un appel de la part d'ENGIE ; afin de préserver leurs intérêts les trois bailleurs ont également interjeté appel.

Sur le **plan social**, ERILIA a renouvelé en 2023 l'**accord collectif « égalité professionnelle et bien vivre au travail »**, **une politique sur le handicap** a été déployée avec des actions de sensibilisation et la participation à la semaine de la QVT (juin 2023) et notamment des webinaires à destination des collaborateurs. Les collaborateurs ont été impliqués dans de nombreux projets tant internes à ERILIA que menés par la SAC Habitat en Région Sud-Est ou le Groupe Habitat en Région. Deux journées d'intégration des nouveaux collaborateurs « **Welcom** » ont été organisées en mars et septembre 2023, soit près de 90 personnes auxquelles ont été présentées la stratégie de l'entreprise et ses principales activités. C'est un acte fort de cohésion.

Les **deux axes stratégiques travaillés au cours de 2023** ont été portés par une communication interne ciblée. En effet, le plan stratégique #CONVERGENCES24 se termine fin 2024, et les bases du prochain sont en cours d'édification.

- Pour la **satisfaction client**, l'enjeu était de sensibiliser les équipes supports à leur impact sur l'évaluation des clients, les équipes terrain n'étant pas seules responsables. C'est pourquoi en juin 2023, le COMEX a travaillé en séminaire sur l'expérience clients. En octobre 2023, c'est la communauté des managers qui lors de son séminaire a été sensibilisée à l'enjeu de la satisfaction

avec la présentation de la campagne de communication interne « Tous concernés » pour une progression harmonisée des fonctions supports et de terrain, la diffusion d'une « Newsletter de la satisfaction » et le lancement d'un podcast « Les voix de la satisfaction », le tout complètement réalisé en interne.

- Pour la **stratégie bas carbone**, 70 managers des fonctions supports et de terrain ont participé à une « **Fresque du Climat** » et eu la présentation de **premier bilan carbone scopes 1, 2, 3** et des principales propositions des 5 axes du plan.

Un **séminaire métier « CESF »** a également été organisé en fin d'année 2023, il a permis de rappeler les évolutions de la posture d'ERILIA en matière d'accompagnement des locataires avec la mise en œuvre d'une **politique de « l'aller vers »**. Ces journées de travail renforcent les liens entre experts, rassurent par le partage des expériences et forment par l'intervention de professionnels externes.

Les NAO qui se sont déroulées au dernier trimestre 2023 ont permis d'accorder une **enveloppe de revalorisation salariale globale de 2,5%**, un engagement à l'analyse annuelle des situations des salariés n'ayant pas bénéficié d'un avancement dans les 5 dernières années. En septembre, un accord UES avait conduit au versement d'une **prime de partage de la valeur** à l'ensemble des collaborateurs.

L'année 2023 a été l'occasion de développer des **actions de cohésion** en dehors du temps de travail avec la participation de nombreux collaborateurs à des événements sportifs à Marseille et en régions ou encore aux Rencontres Méditerranéennes.

Le **projet de nouveau siège social** lancé en 2022 s'est concrétisé en 2023 avec le démarrage des travaux d'élévation et la pose de la première pierre en octobre organisée par le promoteur COGEDIM. Dénommé "Le Quartier", ce projet est maintenant lancé en interne. Le groupement désigné pour les aménagements intérieurs « Blaü, HWC, Vast et Moduo » a organisé au cours de l'année des ateliers avec les collaborateurs du siège afin qu'ils puissent contribuer à la détermination des espaces de travail. Les aménagements intérieurs ont été commandés au promoteur, **la date de livraison est estimée au 30 septembre 2025**.

Le **26 octobre 2023**, la gouvernance d'ERILIA a réuni son CSE afin d'annoncer le **lancement de l'étude d'un projet de fusion avec LOGIREM**. Le lendemain, le Conseil d'Administration d'ERILIA en a validé le principe.

Ce projet de rapprochement permettra la **constitution d'une ESH de près de 90 000 logements**, leader du logement social en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse mais également dans la Métropole Aix-Marseille-Provence, territoires où les enjeux d'habitat sont majeurs. Il garantira le **maintien de tous les emplois des deux entreprises**. Ce rapprochement permettra un **investissement massif pour la construction de logements sociaux** dans nos territoires historiques et le déploiement de **larges synergies opérationnelles et institutionnelles** au bénéfice des habitants, des territoires et des grands projets structurants. Il apportera les **moyens financiers complémentaires à la réhabilitation et à la transition énergétique** du patrimoine pour améliorer encore son attractivité. Enfin, ce projet devra permettre **d'atteindre un niveau de satisfaction clients élevé** au-delà des standards de la profession.

Ce projet de fusion s'explique par le contexte économique qui s'est dégradé en fin 2022 puis en 2023 avec la hausse du taux du Livret A (malgré un plafonnement à 3%) et la hausse des coûts de l'énergie et de construction. Cette situation a directement impacté le modèle économique du logement social et obéré particulièrement les capacités d'investissement de LOGIREM prévus dans son Plan Stratégique de Patrimoine. **La soutenabilité financière de LOGIREM, filiale d'ERILIA depuis juin 2022, était remise en question**. L'étude d'un projet de fusion entre ERILIA et LOGIREM s'est révélée être **la solution la plus efficiente tant sur le plan économique que social** pour asseoir nos ambitions sur le territoire.

Pour mener à bien cette étude, Frédéric Lavergne, Directeur Général d'ERILIA, a été nommé chef du projet de fusion.

Un comité stratégique et un comité de coordination ont été mis en place. Ils ont commencé leur travaux mi-octobre avec un objectif de livrer un dossier de conception générale pour la fin 2023 afin qu'une information-consultation des CSE des deux entreprises ait lieu en janvier 2024.

Les travaux ont été menés jusqu'ici dans le temps imparti avec un **objectif de fusion juridique au 30 juin 2024**.

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

ACTIF IMMOBILISÉ	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022		VARIATION
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Baux emphytéotiques	69 758	28 554	41 204	44 222	-3 018
Autres	8 354	7 142	1 212	1 131	81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains nus, terrains aménagés, loués, bâtis	904 511	472	904 039	829 297	74 742
Constructions locatives sur sol propre	5 044 776	1 884 068	3 160 708	3 021 220	139 489
Constructions locatives sur sol d'autrui	396 756	172 061	224 695	216 459	8 236
Bâtiments administratifs	35 158	13 069	22 089	19 856	2 233
Installations techniques, matériel et outillage et autres	14 640	12 751	1 889	2 616	-727
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					
VRD, agencement et aménagement de terrains	76 662	6 756	69 906	79 549	-9 643
Constructions et autres immobilisations corporelles en cours	397 923	760	397 163	417 989	-20 826
Avances et acomptes	67	-	67	67	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations	44 887	-	44 887	29 884	15 003
Prêts participatifs	13 560	-	13 560	13 560	-
Autres	3 291	-	3 291	3 083	208
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)	7 010 342	2 125 633	4 884 709	4 678 932	205 777

ACTIF CIRCULANT	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022		VARIATION
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
STOCKS ET EN-COURS					
Terrains, immeubles, approvisionnements	38 136	-	38 136	37 005	1 131
FOURNISSEURS DÉBITEURS	6	-	6	6	-
CRÉANCES D'EXPLOITATION					
Créances locataires et comptes rattachés	55 984	23 890	32 094	31 546	548
Créances sur acquéreurs	240	-	240	1 757	-1 517
Autres	92 794	-	92 794	85 425	7 369
CRÉANCES DIVERSES	12 089	340	11 749	11 342	407
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	11 497	1 580	9 917	9 467	450
DISPONIBILITÉS	160 414	-	160 414	267 682	-107 268
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	13 126	-	13 126	25 410	-12 284
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	384 286	25 809	358 477	469 641	-111 165
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR (3)	-	-	-	-	-
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (4)	794	-	794	866	-
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	7 395 422	2 151 442	5 243 980	5 149 439	94 613

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATION
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital	4 498	4 498	-
Réserves et primes	666 814	628 632	38 182
<i>Dont relevant du SIEG</i>	67 731	38 390	
Report à nouveau	-	-	-
<i>Dont relevant du SIEG</i>	-	-	
Résultat de l'exercice	19 459	38 340	- 18 881
<i>Dont relevant du SIEG</i>	11 465	29 463	
Sous-total	690 771	671 470	19 301
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	578 748	571 617	7 131
TOTAL CAPITAUX PROPRES (1)	1 269 519	1 243 087	26 432
PROVISIONS			
Provisions pour risques	6 523	10 439	-3 916
Provisions pour gros entretien	52 230	50 343	1 887
Autres provisions pour charges	17 915	15 287	2 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	76 668	76 069	599
DETTES			
DETTES FINANCIÈRES			
Participation des employeurs à l'effort de construction	292 024	287 407	4 617
Emprunts obligataires	55 000	55 000	-
Caisse des Dépôts et Consignations	2 335 315	2 228 240	107 075
C.G.L.L.S	140	164	-24
Autres établissements de crédit	992 592	1 034 665	-42 073
DETTES FINANCIÈRES DIVERSES			
Dépôts et Cautionnements reçus	26 543	25 670	873
Emprunts et dettes financières diverses	29 889	30 302	-413
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	-	-
Intérêts courus	51 782	28 793	22 989
Intérêts compensateurs	418	488	-70
Clients Locataires Créditeurs	19 231	25 318	-6 087
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES			
Fournisseurs d'exploitation	26 476	31 084	-4 608
Dettes fiscales et sociales et autres	19 221	23 834	-4 613
Fournisseurs sur immobilisations	45 140	52 456	-7 316
Autres dettes	2 112	4 011	-1 899
TOTAL DETTES (3)	3 895 882	3 827 432	68 451
PRODUITS CONTASTÉS D'AVANCE (4)	1 911	2 851	-940
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	5 243 980	5 149 439	94 541

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)

PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATION
Ventes d'immeubles	5 212	16 123	-10 911
Variation de stocks	4 307	7 997	-3 690
Récupération des charges locatives	95 178	73 383	21 795
Loyers	360 667	344 963	15 704
Autres produits divers	65 197	56 185	9 012
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	530 561	498 651	31 910
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats stockés et variation de stocks	12 021	21 850	-9 829
Achats non stockés	28 124	22 804	5 320
Services extérieurs	142 698	128 993	13 706
Impôts, taxes et versements assimilés	52 093	48 591	3 503
<i>Charges de personnel :</i>			
- Salaires et traitements	36 426	34 424	2 002
- Charges sociales	16 956	16 938	18
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>			
- Dotations aux amortissements des immobilisations et baux à long terme	120 317	116 510	3 807
- Autres dotations aux amortissements des immobilisations	2 385	1 826	559
- Dotations aux provisions sur actifs circulants	30 352	23 636	6 716
- Dotations aux provisions pour gros entretien	22 541	22 034	507
- Autres dotations aux provisions pour risques et charges	7 227	7 051	176
- Autres charges	4 466	6 666	-2 200
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	475 607	451 322	24 285
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1)	54 954	47 329	7 625
PRODUITS FINANCIERS			
Produits autres immobilisations financières	478	263	215
Produits autres créances et valeurs mobilières de placement	5 338	3 325	2 013
Autres produits financiers	3 682	269	3 413
Reprises sur provisions	451	-	451
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement			-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 948	3 858	6 090
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	72	1 601	-1 529
Charges d'intérêts	96 337	56 120	40 217
Autres charges financières			-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	96 409	57 721	38 688
RÉSULTAT FINANCIER (2)	-86 460	-53 863	-32 597
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	18 455	10 824	7 631
Sur opérations en capital	73 121	79 789	-6 668
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	91 576	90 613	963
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	6 167	3 120	3 047
Sur opérations en capital	34 444	41 986	-7 542
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 611	45 106	-4 495
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (3)	50 965	45 507	5 458
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (4)	-	633	-633
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (5)	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1+2+3-4-5)	19 459	38 340	-18 881
<i>dont relevant du SIEG</i>	<i>11 465</i>	<i>29 463</i>	<i>-17 998</i>

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES GÉNÉRALES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Les règles et méthodes comptables d'évaluation appliquées pour l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2023 sont celles prévues par :

- le règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général,
- le règlement de l'ANC n°2015-04 du 4 juin 2015 relatif aux comptes annuels des organismes de logement social à comptabilité privée,
- les commentaires de comptes publiés le 4 novembre 2015, formant le titre II de l'annexe 4 – Organisation de l'instruction comptable applicable aux organismes HLM à comptabilité privée – de l'arrêté du 7 octobre 2015 conjoint du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, du Ministère des Finances et Comptes publics et du Ministère de l'Intérieur, homologuant l'instruction comptable applicable aux organismes HLM à comptabilité privée tel que modifié par l'arrêté du 1er avril 2019.
- le règlement de l'ANC N°2022-05 du 7 octobre 2022, complétant l'information concernant la comptabilisation des opérations réalisées au moyen d'un bail réel solidaire.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes de l'exercice sont respectés en appliquant les règles de prudence et en retenant les principes généraux suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence de méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition, à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

ERILIA a donc retenu les familles de composants et les durées d'amortissement suivantes :

COMPOSANTS	DURÉE D'AMORTISSEMENT	RÉPARTITION DES COMPOSANTS	
		INDIVIDUEL	COLLECTIF
STRUCTURE ET GROS ŒUVRE	55 ans	80.8%	77.7%
MENUISERIES EXTÉRIEURES	25 ans	5.4%	3.3%
CHAUFFAGE COLLECTIF OU CHAUFFAGE INDIVIDUEL	15 ans 25 ans	3.2%	3.2%
ÉTANCHÉITÉ TERRASSES	15 ans	-	1.1%
RAVALEMENT AVEC AMÉLIORATION (RÉHABILITATION THERMIQUE)	15 ans	2.7%	2.1%
ÉLECTRICITÉ	25 ans	4.2%	5.2%
PLOMBERIE - SANITAIRE	25 ans	3.7%	4.6%
ASCENSEURS	15 ans	-	2.8%

DÉTERMINATION DES COMPOSANTS

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Ces dépenses doivent obligatoirement être comptabilisées en immobilisations, par composant.

- Construction avec bail : si la durée du bail est inférieure à la durée du composant principal, l'amortissement de la construction sera calculé sur la durée du bail.
- Foyers : même ventilation et même durée que les logements.

Le composant remplacé est mis au rebut. Le montant du bien sorti est calculé en fonction de la valeur déflatée du composant qui le remplace.

Les autres immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur leurs durées probables d'utilisation.

Le point de départ de la période d'amortissement de l'ensemble des immobilisations est la date de mise en service, calculée prorata temporis.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée s'il existe un indice de perte de valeur (vacance anormalement élevée, désordres techniques et projets de démolition), par comparaison avec la valeur actuelle de l'immobilisation concernée et la valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Elles représentent les terrains et constructions en cours dont la mise en service n'est pas effectuée. Leur valorisation correspond à l'ensemble des coûts comptabilisés y compris des factures non reçues au 31 décembre.

CONDUITE D'OPÉRATION

En application de l'avenant N°98-5 T.T. de l'instruction comptable selon lequel l'immobilisation des coûts internes de maîtrise d'ouvrage doit être comptabilisée pour le montant réel, ERILIA a valorisé ces coûts en fonction des charges de personnel directement affectées à l'activité de construction neuve, aux opérations de réhabilitation thermique et aux opérations de promotions immobilières. Ces charges directes ont été ensuite réparties sur les opérations en cours en fonction d'une modélisation de l'activité liée au nombre de logements et au type d'opération.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

AMORTISSEMENTS

Les baux sont amortis dans les mêmes conditions que le composant « Structure » dans la limite de la durée du bail. Le point de départ de la période d'amortissement des immeubles de rapport est la date de mise en service, les durées d'amortissement des différents composants sont reprises dans le tableau des immobilisations corporelles. Les dépenses réalisées sur des programmes mis en service avant le 31 décembre de l'année précédente sont rattachées à la date de mise en service d'origine. Les amortissements des biens autres que les immeubles sont calculés de façon linéaire sur les durées suivantes :

- **3 ans** : matériel informatique
- **3 ans** : logiciels
- **5 ans** : matériel, outillage
- **7 ans** : mobilier de bureau

COMPTES DE STOCKS

Les stocks et en-cours sont comptabilisés à leur coût de production, hors frais financiers internes. Ils concernent l'activité d'accession des programmes immobiliers destinés à la vente en l'état futur d'achèvement. Des provisions pour dépréciation peuvent être constatées. Elles représentent le montant des travaux payés sur les lots terminés, invendus depuis plus d'un an, ainsi que d'éventuelles pertes à terminaison rapportées au taux d'avancement des travaux.

CRÉANCES D'EXPLOITATION

L'article R.423-1-5 du Code de la Construction et de l'Habitation précise que : « Les sommes dues à titre de loyers, charges et accessoires par les locataires partis et par les locataires dont la dette est supérieure à un an font l'objet d'une dépréciation en totalité. Pour les autres sommes dues, les règles comptables applicables à l'évaluation des actifs s'appliquent ».

ERILIA applique les taux de dépréciation des créances clients, issus de sa propre étude.

STRATES	N
0 – 3 mois	11,50%
3 – 6 mois	18,80%
6 – 12 mois	52,10%
+ de 12 mois	100%
Partis	100%

Le quittancement est effectué à terme échu pour les logements conventionnés, à échoir pour les logements non conventionnés. Les logements vacants ne sont pas quittancés.

La régularisation des charges locatives relatives aux immeubles collectifs fait l'objet d'un calcul théorique au 31 décembre pour la clôture des comptes et d'une régularisation au réel les mois suivants. Aucune provision pour créances douteuses n'est constituée pour le débiteur Caisse d'Allocations Familiales.

CRÉANCES DIVERSES

Les autres créances d'exploitation et les créances diverses sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en fonction du risque spécifique lié à ces créances.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les placements de trésorerie disponibles à moins d'un an sont gérés dans le respect de la réglementation des ESH. Ils sont enregistrés à leur valeur d'achat, hors frais et coupons courus.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation, en application du principe de prudence.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Au poste « Subventions » figurent les subventions notifiées.

Les subventions comptabilisées, rattachées à des programmes livrés font l'objet d'un transfert au compte de résultat à chaque arrêté.

Elles sont comptabilisées au moment de leur notification. Seules les subventions finançant des logements livrés sont transférées au compte de résultat selon le même rythme que l'amortissement du composant « Structure ». Les subventions foncières, affectées au terrain, sont reprises en résultat par dixième.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISION POUR GROS ENTRETIEN

Les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions, qui ont pour objet de vérifier le bon fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie au-delà de celle prévue initialement, peuvent être comptabilisées selon l'approche par composant ou sous la forme de provisions pour gros entretien ou de grandes révisions sur la base des coûts des programmes pluriannuels et non plus de façon forfaitaire.

ERILIA a opté pour la comptabilisation d'une provision pour gros entretien sur la base d'un plan pluriannuel d'entretien valorisé sur 3 ans, détaillé par opération et par catégorie de travaux.

Les dépenses récurrentes telles que celles relatives aux contrats d'entretien P3 (contrats de maintenance) ou aux remises en état des logements n'entrent pas dans l'assiette de la PGE.

Ce plan est actualisé à chaque clôture en fonction de la mise à jour du plan :

- d'une nouvelle dotation en cas de travaux supplémentaires,
- d'une reprise de provision pour les montants utilisés ou d'une reprise de provision devenue sans objet.

PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements en matière de retraite correspondent aux droits acquis fin d'exercice majorés des charges sociales et fiscales. Le montant est provisionné sur la base de la méthode préférentielle qui prend en compte l'ensemble des salariés en fonction des droits acquis, de l'ancienneté calculée, du coefficient de survie, du taux IBBOXX. Les taux de rotation sont limités aux seules prévisions de démissions. La société suit la directive du Groupe HER pour estimer le montant à provisionner.

DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes assimilées inscrits à leur valeur nominale, suivant leur date d'encaissement, sont diminués des remboursements opérés.

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés de manière linéaire sur la durée des financements conformément à la directive du Groupe HER.

Les intérêts des emprunts PLA dont le paiement se trouve différé, sont comptabilisés au passif en « Intérêts Compensateurs », ils sont constitués du montant global des intérêts compensateurs figurant sur les tableaux d'amortissement de la C.D.C. augmenté de la part des intérêts courus jusqu'au 31 décembre.

Conformément à l'avis 99-A du 5 juillet 1999 du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité qui a préconisé la suppression de l'inscription en charges différées des intérêts compensateurs, les intérêts compensateurs dont le paiement est différé constituent des charges de l'exercice pendant lequel ils ont couru.

DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Les dettes d'exploitation et autres sont évaluées à leur valeur nominale. Les dettes fournisseurs incluent les factures non parvenues au 31 décembre 2023, pour tenir compte des travaux et services effectués à la date de la clôture.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

- Titres de participation : 13 983 K€
- Créances et comptes rattachés : néant
- Autres créances : 7 456 K€
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 4 K€
- Autres dettes : 663 K€
- Comptes de produits financiers : 449 K€
- Comptes de charges financières : néant
- Prêt participatif : 13.60 M€

REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

- Organes d'administration : néant
- Organes de gestion : la mention de l'information conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (en milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS		
	VALEURS AU 31/12/2022	ACQUISITION - CRÉATION	VIREMENT POSTE À POSTE	VIREMENT POSTE À POSTE ET ABANDONS PROJETS	SORTIES ACTIFS	VALEURS AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Baux emphytéotiques logements en usufruit temporaire	69 425	96	327	2	88	69 758
Autres	7 710	644	-	-	-	8 354
SOUS-TOTAL (1)	77 135	740	327	2	88	78 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	831 594	104	81 086	4 596	3 677	904 511
Constructions sur sol propre	4 821 224	20 283	464 814	224 856	36 689	5 044 776
Constructions sur sol d'autrui	381 985	1 216	36 949	20 596	2 798	396 756
Bâtiments administratifs et installations	32 701	33	8 734	3 594	2 717	35 158
SOUS-TOTAL (2)	6 067 504	21 636	591 582	253 641	45 881	6 381 200
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 466	340	66	-	232	14 640
SOUS-TOTAL (3)	14 466	340	66	-	232	14 640
IMMOBILISATIONS EN COURS						
Terrains - VRD	79 549	8 575	12 583	22 865	1 182	76 661
Constructions	417 989	312 710	9 302	338 803	3 275	397 924
Avances	67	-	-	-	-	67
SOUS-TOTAL (4)	497 605	321 285	21 885	361 668	4 456	474 652
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	29 884	15 003	-	-	-	44 887
Prêts	13 560	-	-	-	-	13 560
Autres	3 083	487	-	-	279	3 291
SOUS-TOTAL (5)	46 527	15 490	-	-	279	61 738
TOTAL (1+2+3+4+5)	6 703 237	359 491	613 860	615 311	50 936	7 010 342

VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

À 78.1 M€, elles comprennent, pour l'essentiel, les baux emphytéotiques et à construction pour 69.8 M€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET EN-COURS

- Le total des immobilisations corporelles représente 6 381 M€, les en-cours 474.7 M€.
- Au cours de l'exercice 2023, de la conduite d'opération a été incorporée au prix de revient des immobilisations en cours pour un montant de 2.6 M€.

- En 2023, 1560 logements ont été mis en service, 11 acquis-améliorés, 124 ont été vendus dans le cadre de la vente HLM et 19 patrimoines représentant 312 logements ont été vendus en bloc.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au 31 décembre 2023, elles s'élèvent à 61.7 M€ et sont en hausse de 15.2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de l'acquisition de 750 000 parts SLE PRÉFECTURE à 20 € chacune.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS	VALEUR AU 31/12/2022	AUGMENTATIONS (DOTATIONS)	DIMINUTIONS (CESSIONS)	VALEURS AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Baux emphytéotiques et logements en usufruit temporaire	25 203	3 372	22	28 554
Autres	6 579	563	-	7 142
SOUS-TOTAL (1)	31 782	3 935	22	35 696
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	1 797 928	108 178	22 660	1 883 446
Constructions sur sol d'autrui	165 526	8 766	2 232	172 060
Bâtiments administratifs & installations	12 845	689	465	13 069
SOUS-TOTAL (2)	1 976 299	117 634	25 357	2 068 576
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales	2 460	319	-	2 779
Matériel de transport	570	-	161	409
Matériel de bureau et informatique	5 138	596	66	5 668
Mobilier	3 682	218	4	3 896
SOUS-TOTAL (3)	11 850	1 133	231	12 752
TOTAL (1+2+3)	2 019 931	122 702	25 610	2 117 023

Les amortissements cumulés au 31 décembre 2023 s'élèvent à 2 117 M€.

Les augmentations correspondent aux amortissements de l'exercice pour 122.7 M€.

Les diminutions, à hauteur de 25.6 M€ sont principalement dues au renouvellement de composants pour 10.6 M€, aux ventes de logements pour 12.5 M€ et la démolition de 62 logements à «La Trillade» à Avignon pour 1.7 M€.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours s'élèvent à 38.1 M€ contre 37 M€ fin 2022. Ils concernent des opérations principalement en dation ou destinées à la vente (Accession).

La variation, d'un exercice à l'autre, est pour l'essentiel due au destockage d'opérations dont le transfert de propriété a été acté en 2023 pour 4.6 M€ (0.1 M€ pour 1 PSLA du « Clos des Senteurs » à Mouans-Sartoux, 3 M€ pour

19 PSLA des « Terrasses de la Confinia » à Ajaccio, 0.2 M€ pour 1 PSLA du « 632 Bréguières » à Antibes, 0.9 M€ pour 7 PSLA du « Lou Mistral » au Lavandou, 0.3 M€ pour un commerce de « Résidence Arletty » à Mouans-Sartoux et 0.1 M€ pour 4 garages en accession et un commerce en dation.

CRÉANCES

CRÉANCES D'EXPLOITATION

En hausse de 8.9 M€ par rapport à 2022, globalement les créances brutes d'exploitation s'élèvent à 149 M€ et sont toutes exigibles à moins d'un an. Elles comprennent les créances sur locataires pour 55.6 M€ et les autres créances d'exploitation détaillées ci-dessous.

CRÉANCES LOCATAIRES (en milliers d'euros)

	2023	2022	VARIATION
Créances locataires simples	38 353	36 491	1 862
- Provisions	-6 705	-4 983	-1 722
- Couverture	17.5%	13.67 %	3.80%
Créances locataires douteux	17 233	16 475	758
- Provisions	-17 185	-16 437	-748
- Couverture douteux	99.7%	99.77 %	0 %
TOTAL	31 696	31 546	150
COUVERTURE	43 %	40 %	3 %
Pertes sur créances irrécouvrables	3 103	4 125	-1 022

Les autres créances d'exploitation augmentent de 6.7 M€ par rapport à l'exercice précédent et ressortent à 105.2 M€. Elles sont détaillées dans le tableau suivant :

AUTRES CRÉANCES (en milliers d'euros)

	2023	2022	VARIATION
Créances acquéreurs - locataires attributaires	291	1 757	-1 466
Créances à facturer	7 539	3 228	4 311
APL - AL	124	128	-4
Subventions d'investissement à recevoir	83 637	80 426	3 211
TVA déductible	1 382	1 531	-149
Créances sur cessions immobilisations	1 579	808	771
Groupe et associés	8 083	8 027	56
Divers	2 547	2 619	-72
TOTAL	105 182	98 524	6 658

À noter que les créances acquéreurs à 0.3 M€ sont principalement constituées de la part-acquisitive en PSLA pour 0.2 M€. On constate une stabilité pour la partie non exigible et exigible.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, DISPONIBILITÉS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Globalement, elles s'élèvent à 170.3 M€.

Les valeurs mobilières de placement nettes pour 9.9 M€ sont stables.

Les disponibilités, à 160.4 M€, ont diminué de 107.3 M€ par rapport à l'exercice 2022 et se décomposent en « Livrets » (116.9 M€), DAT (27 M€) et autres (16.5 M€).

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Au 31 décembre 2023, les charges constatées d'avance s'élèvent à 13.1 M€ et diminuent de 12.3 M€ par rapport à 2022.

Elles correspondent essentiellement aux appels de fonds versés aux différents syndicats de copropriété jusqu'au 31 décembre 2022. Les appels de fonds de charges Syndics (hors travaux) sont comptabilisés en dépenses de l'exercice depuis le 1^{er} janvier 2023.

CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres, y compris les subventions d'investissement pour 578.7 M€, s'élèvent à 1 270 M€. Ils progressent de 26.4 M€ par rapport au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Situation en début d'exercice	1 243 087	1 198 137
Variation des subventions	7 131	6 700
Résultat de l'exercice	19 459	38 340
<i>dont hors-SIEG</i>	7 993	8 877
Dividendes distribués	-158	-90
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	1 269 519	1 243 087

Le capital social s'élève à 4 497 987 € et est composé de 115 333 actions d'un nominal de 39 € chacune.

DÉTAILS DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)

	2022	DOTATIONS	REPRISES	2023
PROVISIONS DÉPRÉCIATION D'ACTIF				
Dépréciation sur immobilisations corporelles et incorporelles	4 373	6 209	1 973	8 609
Dépréciation sur créances locataires	21 420	23 890	21 420	23 890
Dépréciation sur autres créances	299	253	212	340
Dépréciation sur valeurs mobilières de placement	2 031	-	451	1 580
TOTAL DÉPRÉCIATION D'ACTIF (1)	28 122	30 352	24 056	34 419
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Risques et litiges	10 439	2 281	6 197	6 523
Charges de retraite	6 902	1 040	800	7 142
Provisions pour gros entretien	50 343	22 541	20 654	52 230
Autres provisions pour risques et charges	8 385	3 906	1 519	10 772
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	76 069	29 768	29 170	76 667
TOTAL DES PROVISIONS (1+2)	104 190	60 120	53 226	111 087

Les provisions pour dépréciation des actifs évoluent de 6.3 M€ pour atteindre 34.4 M€. Les variations principales sont :

- les provisions pour dépréciation des immobilisations ont fait l'objet d'une dotation de 6.2 M€ correspondant principalement à la dépréciation de plusieurs terrains dont les projets sont arrêtés (6 M€) et d'une reprise de provisions suite à des ventes de logements dépréciés pour 1.2 M€ ainsi que de la comptabilisation de la démolition du groupe « La Trillade » pour 0.7 M€.
- les dépréciations des créances locataires pour 23.9 M€ augmentent de 2.5 M€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 76.7 M€, en augmentation de 0.6 M€ par rapport à l'exercice précédent.

- la provision pour gros entretien atteint 52.2 M€ au 31 décembre 2023. Elle est évaluée à partir d'un plan pluriannuel d'entretien pour 45.2 M€ et de travaux en cours à régler aux syndicats pour 7 M€.
- les autres provisions pour risques et charges concernent notamment les charges locatives sur les logements vacants 2023 qui seront comptabilisées en 2024 suite aux régularisations pour 2.6 M€ et divers contentieux existants au 31 décembre 2023.

Les provisions pour les médailles du travail ainsi que celles pour les indemnités de départ en retraite représentent 7.7 M€.

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)

	MONTANT NET AU BILAN 2022	MONTANT NET AU BILAN 2023	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ		
			MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Participation des employeurs	287 407	292 024	14 649	58 536	218 839
Emprunts obligataires	55 000	55 000	-	-	55 000
Emprunts bancaires	3 263 069	3 328 047	67 187	267 446	2 993 414
Dépôts et cautionnements	25 670	26 543	-	-	26 543
Autres emprunts	30 302	29 889	714	2 997	26 178
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	28 793	51 782	51 782	-	-
Intérêts compensateurs	488	418	34	242	142
DETTES FINANCIÈRES	3 690 730	3 783 703	134 366	329 221	3 320 116
Fournisseurs	83 540	71 616	71 616	-	-
Clients créditeurs	25 318	19 231	19 231	-	-
Personnel	5 904	6 355	6 355	-	-
Organismes sociaux	3 644	3 035	3 035	-	-
Fiscales	14 287	9 830	9 830	-	-
Créditeurs divers	4 011	2 112	2 112	-	-
EXPLOITATION ET DIVERSES	136 703	112 179	112 179	-	-
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 851	1 911	1 911	-	-
TOTAL	3 830 283	3 897 793	248 456	329 221	3 320 116

Le montant total des dettes s'élève au 31 décembre 2023 à 3 897 M€, en hausse de 67.5 M€ par rapport à 2022.

- Les dettes financières sont essentiellement composées d'emprunts finançant les opérations d'investissement à hauteur de 3 784 M€.
- Les clients créditeurs à 19.2 M€ diminuent de 6.1 M€ dont 15.2 M€ pour excédent d'acomptes sur charges communes collectives, 3.2 M€ de locataires excédentaires et autres pour 0.8 M€.
- Les dettes d'exploitation à 45.7 M€ au 31 décembre 2023 diminuent de 9.2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Elles sont principalement constituées par :
 - les dettes fournisseurs pour 26.5 M€,
 - les cotisations dues aux organismes sociaux et à l'Etat pour 19.2 M€.
- Les dettes diverses, pour 47.3 M€, sont principalement constituées par des factures et des factures non parvenues de fournisseurs d'immobilisations pour 45.1 M€.

VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	SOLDE AU 31/12/2022	ENCAISSEMENT 2023	REMBOURSEMENTS		
			2023	ANTICIPÉS 2023	SOLDE AU 31/12/2023
Participation des employeurs + Action Logement	287 407	18 752	14 135	-	292 024
Emprunts obligataires	55 000	-	-	-	55 000
Caisse des Dépôts et Consignations	2 228 240	161 110	47 662	6 373	2 335 315
C.G.L.L.S	164	-	24	-	140
Crédit Foncier	153 068	-	3 837	40 731	108 500
Caisse d'Épargne	497 907	122 236	34 855	6 756	578 531
Crédit Agricole	25 724	-	2 005	-	23 719
Autres banques	357 966	1 700	69 282	8 541	281 842
TOTAL	3 605 477	303 797	171 802	62 401	3 675 071

COMPTE DE RÉSULTAT

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

	2023	2022	VARIATION
Ventes d'immeubles et terrains	5 212	16 123	-10 911
Charges locatives	95 178	73 383	21 795
Loyers (y compris loyers liés à l'accession)	360 667	344 963	15 704
Autres produits	3 941	4 487	-546
TOTAL	464 998	438 956	26 042

Le chiffre d'affaires global de l'exercice représente 465 M€, en hausse de 26 M€ par rapport à l'exercice précédent.

- Les ventes d'immeubles sont en forte baisse à 5.2 M€ contre 16.1 M€ en 2022. Il correspond aux ventes en VEFA de 1 PSLA du « Clos des Senteurs » à Mouans-Sartoux pour 0.2 M€, 19 PSLA des « Terrasses de la Confina » à Ajaccio pour 3.4 M€, 1 PSLA du « 632 Bréguières » à Antibes pour 0.2 M€, 7 PSLA du « Lou Mistral » au Lavandou pour 1M€, un commerce de « Résidence Arletty » à Mouans-Sartoux pour 0.3 M€ et 0.1 M€ pour 4 garages en accession et un commerce en datation.

- Les charges locataires progressent de 21.7 M€ correspondant à :

- une augmentation des provisions pour charges appelées aux locataires de 9 M€,
- une compensation des appels de fonds Syndics récupérables comptabilisés depuis le 01-01-2023 en charge de l'exercice pour 11.5 M€ en lieu et place de compte d'attente.

- Les loyers à 361 M€ augmentent de 15.7 M€ par rapport à 2022. Cette augmentation correspond pour l'essentiel à la mise en service de nouveaux ensembles immobiliers. L'impact de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) est de 16.2 M€ pour l'exercice 2023, contre 15.8 M€ en 2022.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)

	2023	2022	VARIATION EN %
Produits des activités locatives	360 169	344 427	15 742
Dotations aux amortissements des constructions	-124 553	-118 378	-6 175
Intérêts sur emprunts locatifs	-93 463	-55 781	-37 682
Subventions virées au résultat de l'exercice	16 103	19 190	-3 087
Récupération de charges locatives	691	661	30
Charges non récupérées	-1 272	-2 180	908
MARGE SUR LOCATIF	157 675	187 939	-30 264 (-16%)
Productions diverses	6 313	6 648	-335
Entretien du patrimoine	-66 974	-68 892	1 918
- Dont entretien courant du patrimoine	-12 704	-13 157	453
- Dont gros entretien consommé	-29 416	-32 000	2 584
- Dont provisions et reprises gros entretien	-1 887	-1 437	-450
- Dont autres dépenses NR (charges copropriétés, nettoyage, sécurité,...)	-22 968	-22 298	-670
Taxes foncières	-32 276	-29 835	-2 441
Charges nettes sur créances douteuses locataires	-5 573	-4 233	-1 340
C.G.L.L.S. et mutualisation	-5 888	-6 545	657
Charges de structure	-78 301	-74 764	-3 537
- Dont charges de personnel	-55 213	-54 449	-764
Autres provisions et reprises	1 575	-2 281	3 856
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ LOCATIVE	-23 449	8 037	-31 486 (-392%)
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ ACCESSION (y compris loyers accession)	761	1 788	-1 027 (-57%)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	-22 688	9 825	-32 513 (-331%)
RÉSULTAT FINANCIER	7 286	2 197	5 089 (232%)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	34 861	26 318	8 543 (32%)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	19 459	38 340	-18 881 (-49%)

NB: le poste Intéressement est remonté en charges de personnel non récupérables.

Le résultat de l'exercice passe de 38.3 M€ à 19.4 M€ soit une baisse de 18.9 M€.

Les principaux éléments qui expliquent cette variation sont les suivants :

- Le résultat de l'activité locative diminue de 31.4 M€, dû principalement aux variations énumérées ci-dessous :
 - les loyers progressent de 15.7 M€
 - les charges financières augmentent de 37.6 M€ en raison de la hausse du taux du Livret A
 - les taxes foncières progressent de 2.5 M€
 - les charges de structure évoluent de 3.5 M€ dont 0.8 M€ de charges de personnel.
- Le résultat financier augmente de 5 M€ dû à l'augmentation des taux d'intérêt.
- La hausse du résultat exceptionnel de 8.5 M€ est principalement liée à l'augmentation des dégrèvements de taxe foncière de 4.4 M€ et à des plus-values sur les ventes de 3.4 M€.

PREUVE DE L'IMPÔT (en milliers d'euros)

Base taxable	4 538
Déductions diverses	-17 670
Réintégrations diverses	8 070
Amort. sur valeur	-
TOTAL IMPOSABLE	-5 062
Déficit antérieur	-
Base 26,5 %	-
IS à 26,5%	-
IS DÉFINITIF	-
Crédit d'impôt	-
CICE	-
IS NET	-
Acomptes versés	-
IS À PAYER	-

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET AUTOFINANCEMENT NET

(en milliers d'euros)

	2023	2022	VARIATION 2023/2022	
			EN VALEUR	EN %
Loyers	360 169	344 427	15 742	
PRODUITS LOCATIFS	360 169	344 427	15 742	5 %
Intérêts sur emprunts locatifs et intérêts compensateurs	-93 463	-54 746	-38 717	
Remboursement capital	-92 489	-105 875	13 386	
Variation des intérêts compensateurs	-70	-282	212	
Subventions d'exploitation	348	227	121	
ANNUITÉS LOCATIVES	-185 674	-160 675	-24 999	16 %
En % des loyers	51,55 %	46,65 %	-	
Taxe foncière	-32 276	-29 835	-2 441	
T.F.P.B	-32 276	-29 835	-2 441	8 %
En % des loyers	8,96 %	8,66 %	-	
Gros entretien	-29 416	-32 000	2 584	
Entretien	-37 191	-36 222	-969	
Subventions et transferts	45	24	21	
TOTAL ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-66 562	-68 198	1 636	-2%
En % des loyers	18,48%	19,80%	-	
Produits annexes (y compris conduite opération)	6 286	6 303	-17	
Charges de personnel non récupérables	-55 213	-54 449	-764	
Charges de structure	-27 501	-25 591	-1 910	
TOTAL GESTION ET FONCTIONNEMENT	-76 429	-73 737	-2 691	4%
En % des loyers	21,22%	21,41%	-	
PERTES ET PROFITS SUR GESTION COURANTE	-1 843	-3 709	1 866	-50%
AUTOFINANCEMENT LOCATIF COURANT	-2 615	8 273	-10 888	-132%
En % des loyers	-0,73%	2,40%	-	
MARGE DES PRÊTS	-	-	-	-
Ventes d'immeubles-Revenus des SCI	13 162	24 567	-11 405	
Loyer location accession				
Charges accession	-12 401	-22 779	10 378	
MARGE ACCESSION	761	1 788	-1 027	-57%
Produits financiers	9 498	3 858	5 640	
Autres charges financières	-2 037	-1 094	-943	
RÉSULTAT FINANCIER	7 461	2 764	4 697	170%
En % des loyers	2,07%	0,80%	-	
Produits exceptionnels	25 940	14 391	11 549	
Charges exceptionnelles	-16 469	-10 042	-6 427	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 471	4 349	5 122	118%
AUTOFINANCEMENT NET	15 077	17 175	-2 098	-12%
En % des loyers	4,19 %	4,99%	-	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (Avant remboursement des emprunts locatifs et dotations aux intérêts compensateurs)	107 636	123 331	-15 695	-13%

NB: le poste Intéressement est remonté en charges de personnel non récupérables.

AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement net, qui exclut les ventes d'immobilisations, s'élève à 15.1 M€ représentant 4.2% des loyers.

Les principales variations de l'exercice 2023 portent sur :

- une hausse des loyers pour 15.7 M€,
- une forte augmentation des annuités locatives pour 25 M€ suite à l'évolution du taux du Livret A,
- une hausse des taxes foncières de 2.5 M€,
- une hausse du résultat financier de 4.7 M€,
- une hausse du résultat exceptionnel de 5 M€.

INFORMATION SUR LE MÉCANISME D'ALERTE DANS LES ESH

(en milliers d'euros)

(En application du décret n° 2014-1151 du 7/10/2014)

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	MOYENNE DES RATIOS 3 DERNIERS EXERCICES
Autofinancement net HLM	28 347	17 175	15 077	
- Total Produits financiers (compte 76)	1 687	3 858	9 498	
- Total Produits des activités annexes (compte 70)	413 996	438 956	464 999	
- Charges récupérées (compte 703)	- 70 061	-73 383	-95 178	
Dénominateur du ratio d'autofinancement	345 621	369 431	379 319	
Ratio d'autofinancement net HLM	8.20%	4.65%	3.97 %	5.61%
Taux de référence (art R. 423-70 du CCH)		Seuil d'alerte		3%

En application du décret, ERILIA se situe au-dessus du seuil d'alerte.

AUTRES INFORMATIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

	NOMBRE DE TITRES TOTAL	CAPITAL DÉTENU	QUOTE-PART DÉTENUE
SCIC ERILIA Accession	69 262	1 054	99.84 %
SAC Habitat en Région	110 000	60	54.50 %
SAS VILIA	390	3 570	53.33 %
SA d'HLM LOGIREM	540 834	9 265	50.42 %
SA d'HLM Immobilière du Moulin Vert	38 175	34	10.00 %
TOTAL		13 982,52	

Aucune provision pour dépréciation des titres n'est comptabilisée sur l'exercice 2023.

ENGAGEMENT HORS BILAN (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS REÇUS	AU 31/12/2023	ENGAGEMENTS DONNÉS	AU 31/12/2023
Avals, cautions, garanties reçues	-	Avals, cautions, garanties données	253 280
Emprunts locatifs et autres	74 061	Reste à payer sur marchés signés	471 140
Autres engagements reçus	77 332	Divers	87 787
TOTAL	151 393	TOTAL	812 207

AFFECTATION DU RÉSULTAT (en euros)

Le Conseil d'administration soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et propose d'affecter le solde créditeur de la façon suivante :

		<i>Dont relevant du SIEG</i>
Report à nouveau au 01/01/2023	-	-
Résultat de l'exercice	19 458 628,37	11 465 218,00
TOTAL	19 458 628,37	11 465 218,00
Dotation à la réserve de prévoyance	-8 127 094,20	-11 024 547,45
Dotation aux autres réserves (Plus-values nettes sur cessions immobilières)	27 585 722,57	22 489 765,45
Distribution de dividendes	-	-
Report à nouveau au 31/12/2023	-	-

ACTIVITÉS RELEVANT DU SERVICE D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Pour l'exercice 2023, les résultats SIEG et hors SIEG s'élèvent respectivement à : 11 465 218.00 € et 7 993 410.37 €.

Il est rappelé que les loyers et charges directes induits par la gestion des logements libres et intermédiaires ne relèvent pas de l'activité SIEG. Par ailleurs, certains produits et charges ne peuvent être affectés directement à 100% à l'une des activités SIEG ou hors SIEG.

En conséquence, il a été retenu pour ces produits et charges, une ventilation à partir des produits d'activité (comptes 70 hors récupération de charges en 703).

Au titre de l'exercice 2023, les clés de ventilation calculées SIEG et hors SIEG sont respectivement de 87.53% et 12.47%.

DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de la publication de la fédération des ESH du 27 décembre 2017 et en conséquence de l'analyse juridique de la Direction juridique et fiscale de l'USH, les informations qui figurent dans les tableaux ci-dessous n'intègrent pas les créances locataires à usage d'habitation privée.

FOURNISSEURS

ARTICLE D.441I.-1° DU CODE DE COMMERCE : FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU

(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT	0 JOUR	1 À 30 JOURS	31 À 60 JOURS	61 À 90 JOURS	91 JOURS ET +	TOTAL (1 JOUR ET +)
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées TTC	12 615 856.34	239 368.49	33 136.08	3 762.03	22 391.15	12 914 514.09
Pourcentage du montant total TTC de l'exercice	97.69%	1.85%	0.26%	0.03%	0.17%	100%
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES LITIGIEUSES						
Nombre de facture exclues						
Montant total des factures exclues				380 680.06		
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCES UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L.441-6 OU L.443-1 DU CODE DU COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : 30 jours ou 45 jours selon marchés / Délais légaux : 60 jours date facturation				

CRÉANCES PROFESSIONNELLES

TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT	0 À 3 MOIS	3 À 6 MOIS	6 À 12 MOIS	PLUS DE 12 MOIS	TOTAL
Nombre de factures concernées					
Montant total des factures concernées TTC	166 446	59 205	56 426	440 049	722 126
Pourcentage du montant total TTC de l'exercice	23.05%	8.20%	7.81%	60.94%	100.00%

DIVIDENDES VERSÉS AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

(en euros)

Il est rappelé, en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes par action mis en distribution par la société ERILIA au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

	MONTANT DES DIVIDENDES VERSÉS	MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION
EXERCICE 2023	158 006	1,37
EXERCICE 2022	89 960	0,78
EXERCICE 2021	89 960	0,78

RÉSULTAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (en euros)

	2019	2020	2021	2022	2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 454 775	4 454 775	4 497 987	4 497 987	4 497 987
Nombre d'actions existantes	114 225	114 225	115 333	115 333	115 333
Chiffre d'affaires	392 529 108	388 897 951	413 996 100	438 956 038	464 998 941
Résultat avant charges calculées	121 538 786	135 209 590	144 899 735	145 298 679	133 026 468
Résultat après charges calculées	32 634 320	39 730 678	49 919 441	38 339 778	19 458 628
Résultat distribué	100 518	89 960	89 960	158 006	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat avant charges calculées	1 064	1 184	1 256	1 260	1 153
Résultat après charges calculées	286	348	433	332	169
Dividende par action	0.88	0.78	0.78	1.37	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	883	900	916	882	881
Montant de la masse salariale	31 990 880	33 112 876	35 068 167	34 262 048	35 068 167
Montant des avantages sociaux	16 189 098	17 196 583	17 819 061	17 099 484	17 819 061

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la société se compose de 882 salariés, 873.44 équivalents temps plein répartis comme suit :

	2023	2022
Personnel d'immeuble	355	351
Personnel administratif	518	501
- Dont cadres	228	221
- Dont employés et agents de maîtrise	290	280
TOTAL	873	852

HONORAIRES ENGAGÉS EN 2023

(en milliers d'euros, hors taxes)

	KPMG	COFIMEC
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	95	106

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

AU TITRE DE L'EXERCICE 2023, LE RÉSULTAT COMPTABLE EXCEPTIONNEL S'ÉTABLIT À 51 M€. IL COMPREND POUR L'ESSENTIEL :

25.4 M€

plus-values sur sorties d'actifs (cessions ou mises au rebut)

16.1 M€

de quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

5.6M€

de dépenses sur sinistres

3.8 M€

de remboursements d'assurances

1.5M€

de dépenses sur des projets abandonnés

13 M€

de dégrèvements d'impôts

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

AU 31/12/2023

(en milliers d'euros)

	BESOINS	DÉGAGEMENTS	SOLDE
VARIATIONS EXPLOITATION « CONSTRUCTION-ACCESSION »			
Variations des actifs d'exploitation :			
- Terrains et immeubles en cours	956		-
- Immeubles temporairement loués	183		-
- Sociétés civiles immobilières (ou S.C.C.C.)	149		-
- Créances sur acquéreurs		1 467	-
Variations des dettes d'exploitation:			
- Emprunt accession (Financement de stocks immobiliers)	10 641		-
- Fournisseurs de stocks immobiliers	689		-
- Produits de ventes sur lots en cours	-		-
TOTAUX	12 619	1 467	-
A - VARIATIONS «EXPLOITATION - CONSTRUCTION ACCESSION»			11 151
VARIATIONS EXPLOITATION « LOCATIF ET AUTRES ACTIVITES »			
Variations des actifs d'exploitation :			
- Approvisionnements		8	-
- Locataires et organismes payeurs d'APL	1 879		-
- Clients douteux ou litigieux	757		-
- Produits non encore facturés	4 291		-
- Fournisseurs débiteurs		1	-
- Autres	3 410		-
- Charges constatées d'avance		14 749	-
Variations des dettes d'exploitation:			
- Locataires (excédents d'acomptes)	7 098		-
- Autres		1 011	-
- Fournisseurs (exploitation, gestion)	3 918		-
- Intérêts courus (sauf accession relais, préfinancement)		22 989	-
- Autres	5 844		-
TOTAUX	27 199	38 759	-
B - VARIATION NETTE «EXPLOITATION»			-11 560
VARIATIONS « HORS EXPLOITATION »			
Variations des actifs:			
- Autres	289		-
Variations des dettes:			
- Fournisseurs d'immobilisations	7 316		-
- Autres produits constatés d'avance		290	-
- Autres	1 909		-
TOTAUX	9 514	290	-
C - VARIATION NETTE «HORS EXPLOITATION»			9 223
D - VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (A+B+C)			8 815
VARIATION « TRESORERIE »			
- Valeurs mobilières de placement			-
- Variations des disponibilités		107 268	-
TOTAUX	-	107 268	-
E - VARIATION NETTE «TRÉSORERIE»			-107 268
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (D+E)			-98 453

La variation du fonds de roulement net global, au 31 décembre 2023, s'élève à -98.5 M€.

ACTIVITÉ DES FILIALES

LOGIREM

LOGIREM est une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Habitat en Région. Elle rassemble les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs au service des habitants de 22 000 logements, dans 76 communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse.

Née de l'urgence – répondre aux besoins massifs de relogement et accueillir les rapatriés en 1960 -, LOGIREM est devenue le partenaire durable des territoires. L'entreprise conjugue ses métiers de bailleur social, promoteur-constructeur et aménageur pour œuvrer à la transformation des quartiers et du quotidien. Au-delà du logement, LOGIREM est un acteur de l'économie locale qui contribue à la mixité sociale, à la rénovation des centres villes et au renouvellement urbain. LOGIREM mobilise également sa Fondation d'entreprises pour soutenir les projets facilitant les liens entre les habitants par la culture et l'éducation.

FAITS MARQUANTS : CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET HAUSSE DU TAUX DU LIVRET A

La brutale reprise d'activité consécutive à la crise sanitaire mondiale du COVID-19, et la guerre en Ukraine depuis l'invasion par la Russie le 24 février 2022 ont impacté l'économie française, de façon inédite depuis la création de la monnaie unique européenne.

Cette conjoncture a mis le modèle économique des organismes HLM à l'épreuve. Comme beaucoup d'Entreprises Sociales pour l'Habitat, LOGIREM est lourdement impactée par le contexte inflationniste et la crise énergétique à plusieurs titres : hausse du livret A qui alourdit la dette, hausse des coûts de l'énergie, hausse des coûts de construction...

Entre janvier 2022 et février 2023, le taux du livret A a été multiplié par 6, passant de 0,50% jusqu'à janvier 2022 à 3% en février 2023.

Le modèle économique HLM reposant sur le livret A, LOGIREM est particulièrement exposée à toute augmentation du taux, du fait de son programme d'investissement massif sur le patrimoine. Ainsi, le remboursement des emprunts représentait en 2023 près de 45% des recettes apportées par nos loyers.

Ainsi, notre charge d'intérêts a augmenté d'environ 10 millions d'euros en 2023, alors que nos ressources sont plafonnées par l'Etat (Cf. Loi Pouvoir d'achat). Malgré une inflation souvent à deux chiffres sur les matières premières, les loyers ont été plafonnés à 3,6% en 2023, soit une recette supplémentaire largement insuffisante (+3,5 M€ hors effet développement) pour compenser la hausse du taux du livret A.

En 2023, LOGIREM a donc été confrontée à un "effet ciseaux" : des charges qui augmentent plus rapidement que les recettes. Pour illustration, le montant des annuités était de 37 M€ en 2021, il est passé à 49,5 M€ en 2023. Sa soutenabilité financière de LOGIREM est remise en question.

Dans ce contexte, l'exercice 2023 se solde par une perte de -7,6 M€ (contre un bénéfice de 13,8 M€ en 2022). L'autofinancement net s'élève lui à 7,4 M€ en baisse de 35%.

PROTOCOLE CGLLS

En janvier 2022, le Conseil d'Administration de la SAS Groupe Habitat en Région avait retenu un scénario de redressement pour LOGIREM combinant des mesures complémentaires : apport partiel d'actifs de 789 logements d'ERILIA et augmentation de capital de 5 M€ ERILIA (4,1 M€) et la SAS Groupe Habitat en Région (0,9 M€).

Ces éléments, associés à une maîtrise des charges de LOGIREM, ont permis la signature d'un protocole avec la CGLLS au terme duquel le retour de LOGIREM dans une trajectoire financière maîtrisée devait permettre d'obtenir 16 M€ de subventions sur les exercices 2025 à 2028.

Le Groupe Habitat en Région et ERILIA ont réalisé leurs engagements vis-à-vis de LOGIREM en 2022 en effectuant les apports auxquels ils s'étaient engagés.

LOGIREM a réalisé les engagements fixés par le protocole :

- **Vacance** : le montant des pertes de loyers et charges non récupérées sur la période 2021-2022 est inférieur de 0,7 M€ (5%) au montant prévu au protocole ; le taux de vacance cumulé sur la période 2021-2022 est inférieur de 0,3 point à l'engagement du protocole.

- **Impayés** : en proportion des loyers totaux (logements, foyers et autres), le coût des impayés cumulé sur la période 2021-2022 est globalement conforme à l'engagement (écart de 0.04).
- **Maîtrise des charges de fonctionnement** : en valeur, le coût de fonctionnement sur la période 2021-2022 est inférieur de 1,9 M€ (3%) au montant prévu au protocole ; le coût de fonctionnement en proportion des loyers totaux sur la période 2021-2022 est inférieur de 1 point à l'engagement du protocole.
- **Maintenance** : le montant de la maintenance sur la période 2021-2022 est inférieur de 1% (0,3 M€) au montant prévu au protocole ; les dépenses de maintenance par logement sur la période 2021-2022 sont inférieures de 1% à l'engagement du protocole.
- **Production d'offre nouvelle** : le protocole prévoyait la livraison de 510 logements sur la période 2021-2022. LOGIREM a mis en exploitation 395 nouveaux logements sur cette période, soit 77% de l'objectif.
- **Investissement sur le patrimoine** : le protocole prévoyait la livraison de 1 439 logements réhabilités sur la période 2021-2022 (hors résidentialisations et travaux prioritaires) ; LOGIREM a livré 1 398 logements réhabilités sur cette période, soit 97% de l'objectif.

Le 27 octobre 2023, le Conseil d'Administration de LOGIREM a entériné le lancement d'un projet de fusion ERILIA/LOGIREM.

Dans la perspective du projet de fusion-absorption de LOGIREM par ERILIA, les démarches ont été entreprises fin 2023 auprès de la CGLLS pour clôturer le protocole, sans versement de subvention.

RÉVÉLATION DE LA RAISON D'ÊTRE

LOGIREM a dévoilé sa raison d'être en juin 2023 : *"S'adapter, innover et bâtir ensemble, en toute proximité, un habitat durable et responsable, respectueux de chacun"*

VILIA

VILIA est une foncière SAS dédiée au logement intermédiaire initialement créée par la SA d'HLM LOGIREM et rachetée en février 2021 par ERILIA à hauteur de 53,33% du capital et par les Caisses d'Épargne CEPAC, Côte d'Azur à hauteur de 20% chacune et Rhône Alpes à hauteur de 6,67%.

FAITS MARQUANTS :

Le contexte économique continue d'impacter fortement l'activité de la société. Les taux d'intérêt élevés ont rendu le modèle économique de revente des logements à 15 ans inopérant, celui-ci étant assis sur un emprunt in fine.

La société a dû reconfigurer en urgence son offre en adoptant un modèle en démembrement financé par un emprunt classique. Ce nouveau dispositif a été validé par le Conseil d'Administration et le PMT a été actualisé en ce sens. Ce nouveau modèle a démontré sa pertinence et a permis de relancer le plan de charge de la société.

Néanmoins, la nouvelle solution mise en œuvre, après une première phase fructueuse, a marqué une évolution importante :

- L'offre est devenue surabondante, la plupart des promoteurs multipliant les offres. La concurrence est devenue féroce.
- La demande a très fortement évolué avec le profil des acquéreurs de nue-propriété. Le profil de personnes disposant de fortes réserves financières a laissé place à celui du profil « Pinel », des cadres supérieurs orientés vers la préparation de leur retraite. Le logement type a donc fortement évolué, avec des logements plus petits et biens moins chers (inférieurs à 200 K€).

Cette évolution subite a fortement impacté VILIA dont les objectifs étaient pourtant modestes. Les deuxancements prévus ont été reportés puis abandonnés en fin d'année. La direction du développement d'ERILIA a réorienté sa stratégie pour s'adapter à cette nouvelle configuration du marché du démembrement.

Au cours de l'année 2023, de nouvelles livraisons sont intervenues :

- GARDEN VO composé de 10 logements à VILLENAVE D'ORNON (33),
- L'AIRIAL des CALLUNES, composé de 10 logements à LEOGNAN (33).
- Résidence CHARME, composée de 20 logements à MÉRIGNAC (33)
- INSIDE EDILIS, composé de 6 logements à LORMONT (33)
- LA DIANE, composé de 22 logements à VENTABREN (13)

Au 31 décembre 2023, le patrimoine est désormais constitué de 199 logements soit une progression de + 68 logements représentant + 34%.

Au niveau de la gestion locative, le taux de vacance est de 1.98% et le taux de recouvrement de 96.77%. Les loyers 2023 s'élèvent à 1 549 K€ dont 229 K€ au titre des appels de provisions sur charges récupérables.

L'impayé locataire a progressé de 14 K€ pour atteindre 262 K€ au 31 12 2023. Le montant de la provision pour créances douteuses est de 198 K€ au 31 décembre 2023 soit un taux de couverture de 75% après constatation d'une perte irrécouvrable de 47 K€ sur les locataires partis.

Les comptes courants d'associés, s'élèvent à 12,7 M€ fin 2023 et sont rémunérés au taux du livret A soit 3%.

ERILIA ACCESSION

La dénomination sociale de Soleil Logis a été modifiée au cours de l'exercice 2022 au profit d'ERILIA Accession. C'est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM (SCIC HLM), dédiée à l'accession sociale à la propriété. Son associé principal est la société ERILIA qui détient 99.84% du capital social.

FAITS MARQUANTS :

La société poursuit son décollage malgré les incertitudes de la conjoncture économique. L'activité de la société a été essentiellement consacrée au profit d'ERILIA, aucun lancement n'a été fait en 2023 pour ERILIA Accession.

L'activité de prospection menée par les équipes d'ERILIA ont porté leur fruit et, à ce jour, 108 logements en avant-contrat ont été réalisés au cours des 12 derniers mois permettant d'envisager le lancement de 70ancements en 2024 pour ERILIA Accession et la mise en commercialisation, toutes sociétés confondues, de 195 logements.

Néanmoins, le contexte économique de hausse des coûts de construction ainsi que la hausse des taux immobiliers commencent à impacter l'activité de la société. Ce contexte d'incertitude économique suscite des réflexions chez les acheteurs, ce qui les amène à développer une approche plus prudente. Conséquence, le marché est beaucoup plus calme ces derniers mois.

En l'absence d'opérations sur 2023, le résultat net de l'exercice est négatif de -71 K€.

GIE DELTALIA

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de maîtrise d'ouvrage DELTALIA a été créé le 1er janvier 2022. Ce GIE assure par la mise en commun de moyens humains, techniques et financiers, la maîtrise d'ouvrage des opérations immobilières de construction et de réhabilitation de ses membres : ERILIA et VILIA.

Des contrats d'Objectifs, par exercice, ont été signés entre DELTALIA , ERILIA , VILIA et ERILIA ACCESSION, en vue de préciser entre autres la volumétrie de production de chaque société, et donc des travaux confiés à DELTALIA avec ses objectifs annuels de livraison, deancements et de dépôts de financements.

FAITS MARQUANTS :

Le groupement fonctionne moyennant une répartition des coûts entre ses membres en fonction de l'utilisation des services. Chaque membre doit compenser le coût exact d'utilisation des services de la structure, qui par définition, n'a pas vocation à faire du résultat.

Les coûts de fonctionnement du GIE sont composés pour la grande majorité par la masse salariale, ainsi que des frais internes refacturés par ERILIA type coûts informatiques, de bureaux et de comptabilité.

En outre, la clé de répartition des coûts tient compte du fait que le montant des investissements pris en compte est pondéré en fonction de la complexité de l'opération selon les coefficients suivants qui ont été actualisés pour 2023 :

- 100% opérations en Maîtrise d'Ouvrage Directe
- 40% opérations en VEFA
- 160% opérations en démolition et réhabilitation.

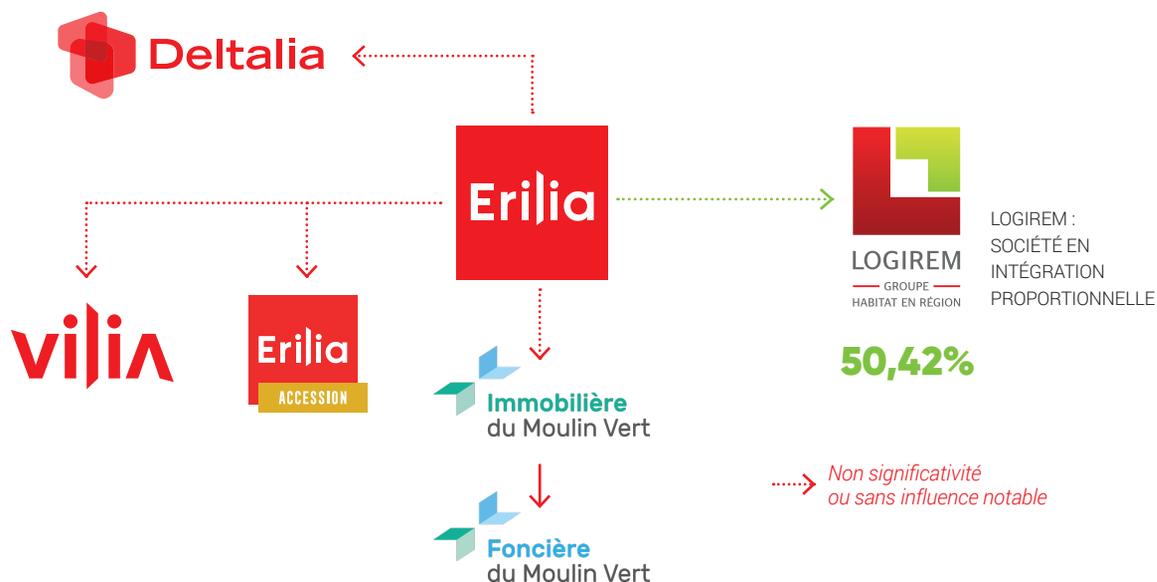
Pour 2023, le coût total à répartir est de 4 525 K€ principalement constitué de frais de personnel pour 3 475 K€.

Ces dépenses ont ensuite été réparties à hauteur de 94.09% sur ERILIA et de 5.91% sur VILIA en fonction des clés de répartition évoquées précédemment.

COMPTES CONSOLIDÉS

L'ACTIVITÉ ET CONSOLIDATION D'ERILIA

Conformément au règlement ANC n°2021-01 relatif aux comptes consolidés, la Société Anonyme ERILIA et ses filiales font l'objet d'une consolidation réglementaire. Cette dernière sert à donner une vision économique et comptable du Groupe ERILIA.



ERILIA et le Groupe Habitat en Région constituent l'actionnariat de référence de la Société LOGIREM avec respectivement 50,42% et 49,02% des actions.

Ce dernier, organisé dans un pacte d'actionnaires signé entre ERILIA et la SAS Groupe Habitat en Région donne un contrôle conjoint aux deux actionnaires. L'entrée de LOGIREM dans le périmètre d'ERILIA s'effectue donc conformément aux règles en la matière, c'est-à-dire proportionnellement à hauteur de 50,42% à compter du 1^{er} juillet 2022.

À titre d'information, les filiales d'ERILIA (SCIC ERILIA Accession, VILIA, Deltalia, IMV et FMV) ont été exclues du périmètre de consolidation au regard des critères de significativité ou d'absence d'influence notable (Cf. Rapport de Combinaison).

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2023 DU GROUPE ERILIA

(en millions d'euros)

	2023	2022	VARIATION / N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
+ Ventes d'Immeubles et de terrains	6	16	-61%	-10
+ Loyers	420	375	12%	45
+ Récupérations de charges locatives	111	81	38%	31
+ Autres prestations de services	2	3	-5%	0
Chiffres d'affaires	540	474	14%	66
+ Production stockée	4	9	-49%	-4
+ Production immobilisée	8	4	105%	4
+ Subventions d'exploitation	1	0	45%	0
+ Reprises sur amortissements et provisions	60	51	17%	9
+ Transfert de charges d'exploitation	0	0	106%	0
+ Autres produits	3	3	-8%	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	616	542	14%	74
CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats stockés et variations de stocks	-9	-12	-20%	2
- Autres Achats	-37	-36	4%	-2
- Services extérieurs	-166	-140	19%	-26
- Impôts, Taxes et versements assimilés	-63	-54	18%	-10
- Charges de personnel :	-65	-57	13%	-7
- Salaires & traitements	-44	-39	15%	-6
- Charges sociales	-20	-19	10%	-2
Dotations amortissements et aux provisions	-214	-186	15%	-28
- Dotations aux amortissements des immobilisations & baux à LT	-146	-129	13%	-17
- Dotations aux provisions sur immobilisations	-7	-3	176%	-5
- Dotations aux provisions sur actifs circulants	-28	-23	20%	-5
- Dotations aux provisions pour risques & charges	-33	-31	7%	-2
+ Quote part des subventions virées en résultat	20	18	11%	2
- Autres charges	-5	-7	-27%	2
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-541	-474	14%	-67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	75	68	11%	8
PRODUITS FINANCIERS				
+ Produits des titres immobilisés, autres VMP et créances de l'actif immobilisé	0	0	139%	0
+ Autres intérêts et produits assimilés	11	4	149%	7
+ Reprise sur provision Financières	0	-	-	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12	5	159%	7

	2023	2022	VARIATION / N-1	
CHARGES FINANCIÈRES	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
- Dotations aux amortissements et aux provisions	0	-2	-95%	2
- Charges d'intérêts	-109	-60	81%	-49
- Autres charges financières	-	-	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-109	-62	76%	-47
RÉSULTAT FINANCIER	-97	-57	70%	-40
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
+ Sur opérations de gestion	20	11	83%	9
+ Sur opérations en capital	63	67	-7%	-5
+ Reprise sur provisions et transfert de charges	0	0	-74%	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	83	79	5%	4
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
- Sur opérations de gestion	-6	-4	76%	-3
- Sur opérations en capital	-39	-46	-17%	8
- Dotations aux provisions et amortissements exceptionnels	-1	-1	-8%	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-46	-51	-10%	5
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	37	28	33%	9
- Participation et IS	-	-		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16	38	-59%	-23
	Dont Résultat Hors SIEG			
	8	9	-10%	-1

Le chiffre d'affaires consolidé 2023 s'élève à 540 M€ contre 474 M€ en 2022. Il est composé à hauteur de 95% de produits locatifs (78% de loyers et 20% des charges récupérables refacturées aux locataires). Le solde étant constitué par l'activité d'accession à la propriété et par les autres prestations de service.

À noter, les variations observées entre 2022 et 2023 sont fortement impactées par l'effet « année pleine ». Pour rappel, en 2022, seuls 6 mois d'activité de LOGIREM étaient pris en compte.

Les charges d'exploitation sont de 541 M€ contre 474 M€ en 2022. Le poids des différents postes de charge reste inchangé (frais de personnel 12% de ces charges, les services extérieurs 30 % et les dotations aux amortissements 39%).

Le résultat financier, composé principalement des charges d'intérêts liés aux remboursements des emprunts, mobilise 129% du résultat d'exploitation (contre 85% en 2022). La charge d'intérêts progresse de 51% passant de 60 à 109M€. Le résultat exceptionnel de 37 M€ porté par les plus-values issues de la vente HLM et les dégrèvements de taxe foncière permet d'équilibrer le résultat du Groupe ERILIA. Le résultat du Groupe ERILIA s'établit à 16 M€. Fortement impacté par la baisse du résultat financier, il est en retrait de 23M€ par rapport à 2022.

L'autofinancement net HLM du groupe ERILIA qui mesure les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'entreprise, s'établit à 19 M€ soit 4,32% des loyers avant RLS (5.01% en 2022).

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE ERILIA AU 31/12/2023 (en millions d'euros)

ACTIF	2023	2022	VARIATION / N-1	
	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
Immobilisations Incorporelles	44	47	-6%	-3
Immobilisations Corporelles	4 943	4 643	6%	300
Immobilisations en cours	541	584	-7%	-43
Immobilisations financières	54	39	38%	15
ACTIF IMMOBILISÉ	5 582	5 313	5%	269
Stocks	40	39	4%	1
Clients	47	44	6%	3
Autres créances	147	123	19%	24
Comptes de régulation	15	27	-44%	-12
Primes de régulation	1	1	-8%	0
Trésorerie	231	370	-38%	-139
ACTIF CIRCULANT	480	604	-20%	-123
TOTAL	6 062	5 916	2%	146
PASSIF	2023	2022	VARIATION EN %	
	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
Capital	4	4	0%	-
Réserves consolidées	808	765	6%	43
Badwill	127	127	0%	-
Résultat consolidé	16	38	-59%	-23
<i>dont Résultat Non-SIEG</i>	8	9	-11%	-1
CAPITAUX PROPRES part Groupe	828	808	2%	20
Subv. investissement	698	683	2%	15
FONDS PROPRES	1 526	1 491	2%	35
Provisions	84	83	1%	1
Dettes Financières	4 289	4 175	3%	114
Dettes exploitation	114	129	-11%	-14
Dettes diverses	36	32	13%	4
Comptes de régularisation	12	7	84%	6
TOTAL	6 062	5 916	2%	145

Le total de bilan au 31/12/2023 s'élève à 6 062 M€, en progression de 2%.

L'actif immobilisé de 5 582 (soit 92% du total bilan) progresse de 5%. Il est couvert à hauteur de 76.8% par les dettes financières et 12.5% par les subventions d'investissement.

Les capitaux propres s'établissent à 828 M€ et les fonds propres s'élèvent à 1 526 M€ (+2%).

La trésorerie nette du Groupe ERILIA est de 231 M€ contre 370 M€ en 2022, variation impactée à la baisse par des arbitrages sur les financements courts termes (remboursements de lignes de trésorerie), la souscription de parts sociales, l'accélération des investissements locatifs, et le portage sur fonds propres d'opérations de logements intermédiaires LLI (dans l'attente de saisir des opportunités de financements optimisés).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31/12/2022	AFFECTATION DU RÉSULTAT	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	VARIATION DE SUBVENTION	31/12/2023
Capital	4					4
Réserve consolidées	765	38			4	808
<i>dont BADWILL</i>	127					127
Résultat Consolidé (Part Groupe)	38	-38		16		16
<i>dont Résultat Non-SIEG</i>				8		8
Situation nette	808	-	-	16	4	828
Subvention	683			-	15	698
TOTAL FONDS PROPRES	1 491	-	-	16	19	1 526

Au 31 décembre 2023, le total des **fonds propres** consolidés réglementaires s'élève à **1 526 M€**, soit une hausse de 35 M€, dû au résultat et une hausse des subventions de 4 M€ par rapport à 2022.

La reconstitution de la subvention adossée au patrimoine transmis par ERILIA au travers de l'APA en 2022, d'un montant de 3,5 M€, est faite par un prélèvement sur la prime d'apport de la société LOGIREM : l'impact résultat de ce prélèvement a été neutralisé dans les réserves de consolidation.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie permet d'apprécier l'évolution de la trésorerie entre les exercices 2022 et 2023 en présentant l'origine et l'utilisation de la trésorerie. Ainsi, on notera que la trésorerie nette est de - 139 M€.

- **L'activité d'exploitation** a généré un excédent de trésorerie de **119 M€**.
- **L'impact investissement** a généré un besoin de trésorerie de **-364 M€**.
- **L'impact financement** a généré un excédent de trésorerie de **106 M€**.

PASSIF	2023	2022	VARIATION / N-1	
(en millions d'euros)	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	16	38	-59%	22
Dotations nettes aux amortissements et provisions (+)	215	188	14%	-27
Reprises sur provisions et transfert de charges (-)	-60	-52	16%	8
Valeurs nettes comptables des actifs cédés (+)	26	39	-32%	13
Produits de cessions (-)	-52	-63	-17%	-11
Quote part de subvention d'investissement virée au résultat (-)	-20	-18	10%	2
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	124	133	-7%	9
Variation des stocks	-1	-9	-91%	-8
Variation des créances	-6	-5	28%	1
Variation des dettes d'exploitation	-1	14	-72%	7
Variation des dettes diverses	3	10	-154%	15
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-5	10	-154%	15
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION	119	143	-17%	24
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS				
Acquisitions d'immobilisations	-419	-301	39%	118
Incorporelles	-1	-2	-54%	-1
Corporelles	-403	-284	42%	119
Financières	-15	-15	6%	1
Produits de cession ou réduction des actifs immobilisés	55	57	-4%	2
Immobilisations corporelles	54	57	-4%	2
Immobilisations financières	0	-	97%	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'INVESTISSEMENT	-364	-243	50%	121
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés au cours de l'exercice	0	-	-	-
Augmentation des capitaux propres	-	5	-100%	5
Augmentation de capital en numéraire	-	1	-100%	1
Augmentation des subventions d'investissements	-	5	-100%	5
Variations nettes des dettes financières	106	215	-51%	109
Augmentation des dettes financières	324	576	-44%	251
Remboursements des emprunts	-251	-386	-35%	-135
Subventions d'investissement encaissées	33	26	26%	-7
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT	106	221	-52%	115
VARIATION DE TRÉSORERIE	-139	121	-215%	259
Trésorerie nette d'ouverture	370	249		
Variation de périmètre		-		
Variation n/n-1	-139	121		
Trésorerie nette de clôture	231	370		

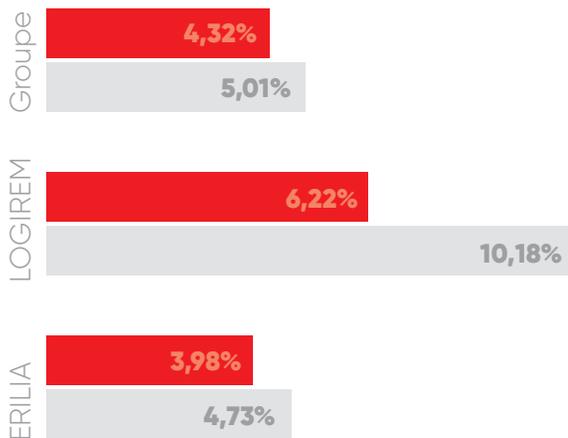
AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est un solde qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'entreprise, permettant d'assurer son autofinancement. Au sein du secteur HLM, on y intègre les remboursements d'emprunts liés à l'exploitation.

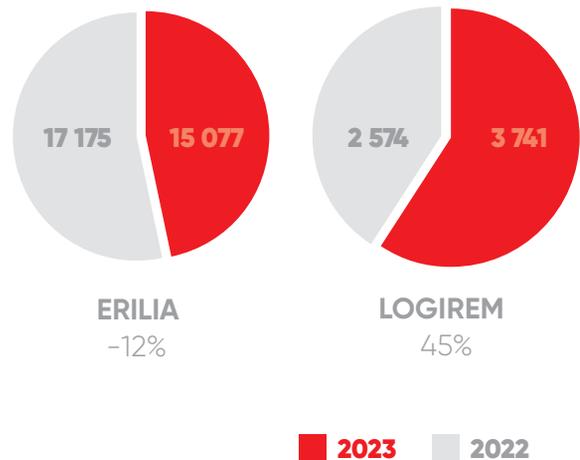
	2023	2022	VARIATION / N-1	
(en K d'euros)	IP LOGIREM	IP LOGIREM		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	15 645	38 432	-22 786	-59%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	214 866	188 265	26 601	14%
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	-60 422	-51 491	- 8 931	17%
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés, démolis, remplacés	26 478	38 204	-11 726	-31%
Produits des cessions d'éléments d'actifs (c/ 775)	-52 497	-62 621	10 124	-16%
Quote-part des subventions d'Investissements virée au résultat de l'exercice (c/ 777)	- 19 770	-17 820	- 1 950	11%
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	124 300	132 969	- 8 668	-7%
Remboursements d'emprunts locatifs	-105 383	-113 004	7 621	-7%
Variations intérêts compensateurs (c/ 16883)	-99	-215	115	-54%
Dotations aux amortissements des intérêts compensateurs (c/6863)	-	-	-	-
AUTOFINANCEMENT NET HLM	18 818	19 750	-932	-5%
en % des loyers (avant RLS)	4,32%	5,01%		-14%
en % du CA (hors 703*)	4,39%	5,02%		-12%

La **capacité d'autofinancement** de l'exercice 2023 est de + 124 M€. **L'autofinancement net HLM** est de **19 M€** avec un ratio de 4,32 % des loyers, en légère baisse par rapport à 2022.

AUTOFINANCEMENT NET EN % DES LOYERS



AUTOFINANCEMENT NET EN M€



RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise est établi afin de satisfaire aux dispositions des articles L. 225-37 du Code de Commerce, et comporte les informations requises en application de l'article L. 225-37-4 du même code.

Conformément à la faculté offerte par les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, ledit rapport fait l'objet d'une présentation au sein d'une section spécifique du présent rapport de gestion.

SOMMAIRE

- Actionnariat de la Société
- Composition du Conseil d'Administration et de ses Comités
- Choix d'exercice de la Direction Générale
- Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire significatif et une société contrôlée
- Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital
- Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice 2023

ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ AU 31/12/2023

À la date du 31 décembre 2023, le capital social de la Société, d'un montant de 4 497 987 euros, est réparti en 115 333 actions d'une valeur nominale unitaire de 39 euros.

ACTIONNAIRES	NOMBRES D'ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	POURCENTAGE DU CAPITAL
CATÉGORIE 1 : ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE	2	113 451	98,37%
CATÉGORIE 2	13	13	0,01%
CATÉGORIE 3	3	3	0,00%
CATÉGORIE 4			
- PERSONNES MORALES	24	1 737	1,51%
- PERSONNES PHYSIQUES	27	129	0,11%
TOTAL GÉNÉRAL	69	115 333	100%

Conformément à l'article L. 422-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les actionnaires de référence (Catégorie I) sont la SAS GROUPE HABITAT EN REGION et la CAISSE D'EPARGNE CEPAC.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023 est la suivante :

- M^{me} Christine FABRESSE - Présidente du Conseil d'Administration

CATÉGORIE I - ACTIONNARIAT DE RÉFÉRENCE

- GROUPE HABITAT EN RÉGION
représenté par M. François Rieu
- CAISSE D'EPARGNE CEPAC
représentée par M. Jérémy Estrader

CATÉGORIE II - EPCI

- MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
représentée par M. Anthony BORRE
- MÉTROPOLE GRAND LYON
représentée par M. Pierre-Alain MILLET
- MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
représentée par M. Alexandre DORIOLO

CATÉGORIE III - REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

- M. Georges-Claude TROVA (FLAM – Familles Rurales)
- M. Mehdi ACHOURI (Conférence Nationale du logement)
- M. Jean-Marc PERRON (UFC - Que Choisir)

CATÉGORIE IV - PERSONNES MORALES AUTRES QUE L'ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE ET PERSONNES PHYSIQUES

- CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR
représentée par M. Frédéric LE BEUZIT
- CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON
représentée par M^{me} Nathalie BULCKAERT-GREGOIRE
- CAISSE D'EPARGNE LOIRE-DRÔME-ARDÈCHE
représentée par M^{me} Valérie ALRIC
- CAISSE D'EPARGNE RHÔNE-ALPES
représentée par M^{me} Elsa MIGNANI
- VILLE DE MARSEILLE
représentée par M. Patrick AMICO
- M^{me} Patricia BAUCHERY

- M^{me} Laetitia AUSTRUY-MILHE
- M^{me} Laurence BERGERON
- M^{me} Florence DELANGE

Les mandats de onze administrateurs arrivent à échéance à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2023.

COLLÈGE DE CENSEURS

- CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE représentée par M^{me} Marie NAMIAS
- BPCE
- M. Hubert VOGLIMACCI
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS représentée par M^{me} Sophie NASICA

Les mandats de deux censeurs arrivent à échéance à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2023.

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- M^{me} Martine SALOMON
- M^{me} Géraldine DEVILLERS
- M. Jean-Michel PROUST
- M. Pascal ALLAIN

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit est une émanation du Conseil d'Administration auquel il rend compte de ses travaux. Il se réunit au moins deux fois par an afin notamment d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le suivi du contrôle légal des comptes annuels.

Le Comité d'Audit est chargé d'une double mission :

- l'examen, en présence des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux en vue de se forger une opinion,
- l'examen des différents travaux dans le domaine de l'audit et du contrôle interne, ainsi qu'en matière de risques notamment opérationnels.

Il peut également être appelé à émettre un avis sur les projets organisationnels ou de développement importants.

La composition du Comité d'Audit au 31 décembre 2023 est la suivante :

- Présidence – CAISSE D'EPARGNE CEPAC représentée par M. Jérémy ESTRADER
- GROUPE HABITAT EN RÉGION représentée par M. François RIEU
- CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR représentée par M. Frédéric LE BEUZIT
- CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON représentée par M^{me} Nathalie BULCKAERT-GREGOIRE

- CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE représentée par M^{me} Marie NAMIAS
- BPCE
- M. Hubert VOGLIMACCI

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations est une émanation du Conseil d'Administration et est chargé de le lui proposer les conditions de rémunérations du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués. Il se réunit au moins deux fois par an.

La composition du Comité des Rémunérations au 31 décembre 2023 est la suivante :

- Présidence – M^{me} Christine FABRESSE, Présidente du Conseil d'Administration
- GROUPE HABITAT EN RÉGION représenté par M. François RIEU
- CAISSE D'EPARGNE CEPAC représentée par M. Jérémy ESTRADER
- CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR représentée par M. Frédéric LE BEUZIT
- BPCE

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

- KPMG représenté par M. Yves DELMAS
- COFIMEC représenté par M. Daniel MANDRAGOLA

CHOIX D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Article L. 225-37-4-4° du Code de Commerce

En application des dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a été maintenue à l'occasion du renouvellement par le Conseil d'Administration en date du 24 juin 2022, du mandat de M. Frédéric LAVERGNE en qualité de Directeur Général.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE SOCIÉTÉ CONTRÔLÉE

Article L. 225-37-4-2° du Code de Commerce

Aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire significatif d'ERILIA et une société contrôlée par ERILIA.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Article L. 225-37-4-3° du Code de Commerce

Aucune délégation n'a été accordée au cours de l'exercice 2023 par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en matière d'augmentation de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2022

Article L. 225-37-4-1° du Code de Commerce

M^{ME} CHRISTINE FABRESSE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Présidente et Membre du Directoire
BPCE	Membre du Conseil de Surveillance
GIE BPCE-IT	Administrateur, représentant CEPAC
SNC BPCE SI	Administrateur, représentant CEPAC
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Administrateur jusqu'au 29/11/2023
GRUPE HABITAT EN RÉGION	Administrateur, représentant CEPAC Membre du Comité des rémunérations
FNCE Association	Administrateur, représentant CEPAC
SA BANQUE CENTRALE POPULAIRE DU MAROC	Administrateur, représentant BPCE Maroc
GIE ALBIAN-IT	Administrateur, représentant CEPAC
FONDS DE DOTATION CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Présidente du Conseil d'Administration, représentant CEPAC

M. FRANCOIS RIEU

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DU GROUPE HABITAT EN RÉGION

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SAS GROUPE HABITAT EN RÉGION	Directeur Général Délégué depuis le 22/08/2022 jusqu'au 15/05/2023 Président à compter du 15/05/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2026 (2027)
GIE HABITAT EN RÉGION	Président
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Censeur, Membre du Comité d'Audit et de Soutenabilité Financière Censeur au Comité des rémunérations
SA HLM FAMILLE & PROVENCE	Administrateur, représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région Président du Comité d'Audit Membre du Comité des rémunérations
SA IMMOBILIÈRE DU MOULIN VERT	Administrateur représentant de la SAS Groupe HER à compter du 07/03/2023 jusqu'au 10/05/2023 - Nommé Président du Conseil d'Administration et Président du Comité des nominations et des rémunérations à compter du 10/05/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2025 (2026)
SASU HLM FONCIÈRE DU MOULIN VERT	Président du Conseil d'Administration
SA HLM SIA Habitat	Administrateur, représentant de la SAS Groupe Habitat en Région Président du Comité d'Audit Membre du Comité des Rémunérations
SAEM SOGIMA	Administrateur, représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région
SAC PETRAM	Censeur, représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région Membre du Comité d'Audit Membre du Comité des Nominations et Rémunérations
SA HLM ALTEAL	Censeur au Conseil d'Administration représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région Censeur au Comité d'audit & Risques et au Comité des rémunérations, depuis le 22/09/2022 jusqu'au 09/05/2023 Administrateur à compter du 20/06/2023
SAC HER OCCITANIE	Censeur représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région, depuis le 06/09/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2025 (2026)

SA SIGH	Membre du Conseil de surveillance représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région depuis le 22/09/2022 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2023 (2024), Membre du Comité des rémunérations
SA HLM LOGIREM	Administrateur depuis le 09/02/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2025 (2026) Membre du Comité des nominations et des rémunérations
SA RIVP	Administrateur représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région depuis le 23/03/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2028
SA UTPT	Administrateur représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région depuis le 26/06/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2026 (2027) - Président du Comité d'audit - Membre du Comité des rémunérations
SA AXENTIA	Administrateur représentant permanent de la SAS Groupe Habitat en Région à compter du 26/10/2023 jusqu'à l'AG d'arrêté des comptes 2026 (2027) - Membre du Comité des rémunérations

M. JEREMY ESTRADER

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CAISSE D'EPARGNE CEPAC PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Membre du Directoire
SAS CEPAC INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT	Président Exécutif, représentant CEPAC Membre du Conseil de Direction
SAS CEPAC IMMOBILIER	Président, représentant CEPAC
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Président du Conseil d'Administration Membre du Comité de nomination et de rémunération
SA HLM HABITATIONS DE HAUTE PROVENCE	Président du Conseil d'Administration Administrateur
SA HLM LOGIREM	Administrateur
SCIC VAL DURANCE HABITAT	Président du Conseil d'Administration Administrateur
SAEM SOGIMA	Président du Conseil de Surveillance Membre du Comité des Rémunérations
SCI CDC ECUREUIL OLLIOULES	Gérant, représentant CEPAC IMMOBILIER
UNION POUR LES ENTREPRISES 13	Vice-Président

M. ANTHONY BORRE

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
VILLE DE NICE	Premier Adjoint au Maire
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	Vice-Président
SA HLM COTE D'AZUR HABITAT	Président du Conseil d'Administration représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SA HLM CDC HABITAT SOCIAL	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SA HLM ICF HABITAT SUD-EST MEDITERRANEE	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SA HLM LOGIREM	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SA HLM LOGIS FAMILIAL	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
PLAN LOCAL INSERTION EMPLOI	Administrateur au Comité de Pilotage, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
UNION RÉGIONALE DES PLANS LOCAUX POUR L'INSERTION	Administrateur au Comité de Pilotage, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur

FORUM EUROPÉEN POUR LA SECURITE URBAINE - EFUS	Administrateur représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES ALPES-MARITIMES	Administrateur représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SYNDICAT MIXTE POUR LES INONDATIONS, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'EAU MARALPIN - SMIAGE	Administrateur représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
COMITE REGIONAL DE L'HABITAT	Membre représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	Membre désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT	Membre du Comité de Pilotage, titulaire désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES ALPES-MARITIMES (ADIL 06)	Membre désigné par la Ville de Nice
PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES - POPSU MÉTROPOLE	Membre du Comité des partenaires représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
COMITE NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	Titulaire désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
AGENCE DE SÉCURITÉ SANITAIRE, ENVIRONNEMENTALE ET DE GESTION DES RISQUES	Membre désigné par la Ville de Nice
AGENCE D'URBANISME	Membre désigné par la Ville de Nice
ASSOCIATION AGENCE MONDIALE DE LA GASTRONOMIE NICE COTE D'AZUR	Membre
CLAVAP - COMMISSION LOCALE DE L'AVAP	Membre désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
CLERCT PAR LE DÉPARTEMENT POUR CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE ET DRAP	Membre désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
COLLÈGE MAURICE JAUBERT À NICE	Membre du Conseil d'Administration désigné par la Ville de Nice
COMITÉ DE VALIDATION DE LA MUTUALISATION	Membre désigné par la Ville de Nice
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES NICE MÉTROPOLE (COS NICE METROPOLE)	Membre désigné par la Ville de Nice
COMITE POUR LA MÉMOIRE DES VICTIMES DU 14 JUILLET 2016 ET LE SUIVI DE LEURS FAMILLES	Membre désigné par la Ville de Nice
COMMISSION MUNICIPALE SPÉCIALE - DEONTOLOGIE ET ETHIQUE	Membre désigné par la Ville de Nice
FONDATION DE CESSOLE	Administrateur, membre de droit représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
FRANCE URBAINE	Membre désigné par la Ville de Nice
OBJECTIFS DEUXIEME CHANCE	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
REGIE AUTONOME POUR L'EXPLOITATION DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE DE LA VILLE DE NICE	Membre désigné par la Ville de Nice
SAC SUD-EST (SOCIETE ANONYME DE COORDINATION)	Administrateur, représentant permanent de la Métropole Nice Côte d'Azur
SDIS - SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES	Membre du Collège des Communes
CCSPL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	Suppléant désigné par la Ville de Nice
ECOTER	Suppléant désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
EPA - ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA PLAINE DU VAR	Suppléant désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
HOTEL DES POLICES - JURY DE SÉLECTION DU MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE	Suppléant désigné par la Ville de Nice
MISSION LOCALE COMMUNAUTAIRE	Suppléant désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN	Suppléant désigné par la Métropole Nice Côte d'Azur
SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE POUR LA PROMOTION DU QUARTIER DE L'ABADIE	Suppléant désigné par la Ville de Nice
GROUPEMENT INTER BAILLEURS POUR LA TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE (GAIDA)	Président
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Collaborateur de Cabinet

M. PIERRE-ALAIN MILLET**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND LYON**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
MÉTROPOLE DU GRAND LYON	Conseiller métropolitain
VILLE DE VÉNISSIEUX	Adjoint au Maire
SAEM SACOVIV	Président, représentant de la Ville de Vénissieux
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SITIV	Président, représentant de la Ville de Vénissieux
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SIGERLY	Vice-président, représentant de la Métropole du Grand Lyon
ASSOCIATION ALEC	Représentant de la Métropole du Grand Lyon

M. ALEXANDRE DORIOL**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE DEPUIS LE 16/03/2023 (CA 14.04.2023)**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	Conseiller Métropolitain depuis juillet 2023
REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Conseiller Régional
VILLE DE LA CIOTAT	Maire de la Ciotat depuis le 24 juin 2023

M. GEORGES-CLAUDE TROVA**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT DES LOCATAIRES – FLAM – FAMILLES RURALES**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
ASSOCIATION FLAM	Trésorier adjoint
ASSOCIATION DE DEFENSE DES LOCATAIRES D'ERILIA À NICE	Président
COMITE DE QUARTIER L'ARIANE	Président
CONSEIL CITOYEN DE L'ARIANE	Membre
CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DE LA VILLE DE NICE	Membre
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Administrateur depuis avril 2023

M. MEHDI ACHOURI**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT DES LOCATAIRES – CNL**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
FÉDÉRATION CNL 13	Secrétaire
CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE (CNL)	Membre élu de la Commission Administrative Nationale
CGT	Conseiller du Salarié des Bouches-du-Rhône
CGT FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES	Elu Délégué Fédéral
RAFFINERIE PETROINEOS/INEOS	Elu suppléant CSE et RP
ASSOCIATION L'AMICALE DU CLOS DES FIGUIERS	Président
MACIF	Délégué de Proximité PACA
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EDUCATION ROUTIÈRE	Elu titulaire représentant des consommateurs

M. JEAN-MARC PERRON**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT DES LOCATAIRES**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SUD-EST HABITAT	Administrateur depuis avril 2023
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Administrateur depuis mai 2023

M. FRÉDÉRIC LE BEUZITADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR
DEPUIS LE 03.07.2023 (CA : 27.10.2023)

MEMBRE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR (CECAZ)	Membre du Directoire depuis le 01/07/2023
SA SOCFIM	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur au Conseil de Surveillance depuis le 03/07/2023
SAS CAZ FONCIERE 2	Président, représentant Permanent de la CECAZ depuis le 03/07/2023
SAS CAZ PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS	Président, représentant Permanent de la CECAZ depuis le 03/07/2023
FONDS DE DOTATION CANNES	Membre du Conseil d'Administration, représentant Permanent de la CEP Côte d'Azur depuis le 03/07/2023 Trésorier depuis le 03/07/2023
SAS VAUBAN 21	Membre du Comité Stratégique, représentant Permanent de la CEP Côte d'Azur depuis le 03/07/2023
SAS GALLICE	Membre du Comité Stratégique, représentant Permanent de la CEP Côte d'Azur depuis le 03/07/2023
GIE CAISSE D'ÉPARGNE SYNDICATION RISQUE ET DISTRIBUTION	Membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance depuis le 03/07/2023

M^{ME} NATHALIE BULCKAERT-GREGOIRE

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT

DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON ET MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON (CELR)	Membre du Directoire
SA HLM UN TOIT POUR TOUS	Présidente du CA Administrateur
HABITAT EN RÉGION	Présidente du CA
HABITAT EN RÉGION	Administrateur, représentant permanent UTPT
ACM (OPHM Montpellier)	Administrateur, représentant permanent de CELR
SA SOCFIM	Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de CELR
SERM	Administrateur

M^{ME} VALÉRIE ALRIC

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT

DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-DRÔME-ARDÈCHE DEPUIS LE 18/09/2023 (CA : 27.10.2023)

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-DROME-ARDÈCHE	Membre du Directoire
SA D'HLM SDH CONSTRUCTEUR	Administrateur Vice-Présidente du Conseil d'Administration
SA BPCE ASSURANCES	Administrateur représentant permanent de la Caisse d'Épargne Loire-Drôme Ardèche
RHÔNE ALPES PME GESTION	Représentant permanent de Caisse d'Épargne Loire-Drôme Ardèche au Conseil de Surveillance depuis le 11/09/2023

M^{ME} ELSA MIGNANI

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA BPCE FACTOR	Administrateur, représentant permanent de la CERA
SAEM SOCIÉTÉ DES TROIS VALLÉES	Membre du conseil de surveillance, représentant permanent de la CERA

M. PATRICK AMICO**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA VILLE DE MARSEILLE**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SOLEAM	Administrateur
SACICAP DE PROVENCE	Administrateur
SAEM MARSEILLE HABITAT	Administrateur
SA HLM LOGIS MEDITERRANEE	Administrateur
LYCÉE THIERS	Administrateur
EUROMED	Administrateur
AGAM	Administrateur

M^{ME} PATRICIA BAUCHERY**ADMINISTRATEUR**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA CAISSE D'EPARGNE	Membre du Directoire
SAS CEPAC INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT	Présidente du Conseil de Direction, représentant de la CEPAC Membre du Conseil de Direction
SAS COZYNERGY HOLDING	Membre du Conseil Stratégique représentant de la CEPAC ID
SAS COZYNERGY	Administrateur, représentant de la CEPAC
SA D'HLM LOGIREM	Administrateur, représentant de la CEPAC Membre du Comité d'Audit, représentant de la CEPAC
SAEM SOGIMA	Membre du Conseil de Surveillance, représentant de la CEPAC
NATIXIS WEALTH MANAGMENT	Administrateur
CRESS PACA	Administrateur, représentant de la CEPAC
CEPAC IMMOBILIER	Administrateur
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Administrateur
FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE COMITÉ LOCAL SUD PACA	Président représentant de la CEPAC Membre du Comité Exécutif
FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE COMITÉ RÉGIONAL SUD PACA	Administrateur représentant de la CEPAC Membre du Comité Exécutif

M^{ME} LAETITIA AUSTRUY-MILHE**ADMINISTRATEUR**

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SA HLM FAMILLE ET PROVENCE	Administrateur
SA HLM HABITAT GUYANAIS	Administrateur, représentant permanent de la CEPAC
SAS SMALT CAPITAL	Administrateur, représentant permanente de la CEPAC ID
SAS URBIS PARK INFRASTRUCTURES SAS	Membre du Conseil de Direction, représentant permanent de la CEPAC ID
SAS AREMA	Membre du Comité de Direction, représentant permanent de la CEPAC
FPCI CAPITAL DÉVELOPPEMENT	Membre du Comité Consultatif, représentant permanent de la CEPAC ID
FPCI CAPITAL DÉVELOPPEMENT	Membre du Comité Stratégique représentante permanente de CEPAC ID
SAS CONNECT INVEST	Membre du Comité Consultatif
FPS FIDEPPP 2	Membre du Comité Consultatif représentante permanente de la CEPAC
FPCI MEESCHAERT PRIVATE EQUITY FUND COMPARTIMENT B	Membre du Comité Consultatif, représentant permanente de CEPAC ID
SAS RHONE ALPES CREATION VIVERIS VENTURE	Membre du Comité de Surveillance, représentant permanent de la CEPAC ID

FPCI SUD HORIZON	Membre du Comité des Porteurs de Parts, représentant permanent de la CEPAC
FPCI RENAISSANCE	Membre du Comité des Porteurs de Parts, représentant permanent de la CEPAC
FPCI RUN CROISSANCE	Membre du Comité stratégique, représentant permanent de la CEPAC
TERTIUM SCR	Membre du Comité Directeur, représentant permanent de la CEPAC ID
FPCI TERTIUM CROISSANCE	Membre du Comité d'Investissement
FPCI CROISSANCE IV	Membre du Comité Stratégique, représentant permanent de la CEPAC
SAS TERTIUM INVEST	Membre du Comité Stratégique représentant permanent de CEPAC ID
AVERROES FINANCE	Membre du Comité d'investissements représentant permanent de la CEPAC
TERRA NEA	Membre du Comité représentant permanent de CEPAC ID

M^{ME} LAURENCE BERGERON ADMINISTRATEUR

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SAEML STE LOCALE EXPANSION DE LA VALETTE	Administrateur, représentant permanent de la CECAZ
SAEM VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT	Administrateur, représentant permanent de la CECAZ
SACICAP DU VAR	Administrateur, représentant permanent de la CECAZ
SAS VILIA	Membre du Comité de Suivi des Engagements
SAS LOGIREM	Administrateur, représentant permanent de la CECAZ

M^{ME} FLORENCE DELANGE ADMINISTRATEUR DEPUIS LE 30.01.2023 (CA 10.02.2023)

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
CEPAC	Chargée d'Affaires Professionnels de l'Immobilier

M. FRÉDÉRIC LAVERGNE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ	FONCTION / MANDAT
SCIC D'HLM ERILIA ACCESSION	Président du Conseil d'Administration
GIE DELTALIA	Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent ERILIA
SA D'HLM FAMILLE ET PROVENCE	Administrateur
SAEM SOGIMA	Membre du Conseil de Surveillance
SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST	Directeur Général (depuis le 30.06.22), Administrateur, représentant permanent d'ERILIA
ASSOCIATION RÉGIONALE HLM PACA ET CORSE	Administrateur, Vice-Président représentant permanent d'ERILIA
FÉDÉRATION DES ESH	Conseiller Fédéral



POLITIQUE & INDICATEURS RSE

ERILIA a mis au cœur de sa stratégie depuis près de 10 ans la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

C'est une démarche d'importance pour l'entreprise à plusieurs égards :

- La gestion proactive des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques aide à **réduire les risques** opérationnels, financiers et de réputation. ERILIA a démontré sa rigueur dans sa pratique RSE et organisé sa démarche pour une gestion efficace de son reporting.
- La RSE **stimule l'innovation** en encourageant de nouvelles approches et pratiques durables. L'intégration de la durabilité dans sa stratégie contribue à améliorer la performance opérationnelle, à réduire les coûts, et à identifier de nouvelles opportunités de croissance.
- Notre engagement RSE est un **facteur d'attractivité** pour les meilleurs talents. Les collaborateurs sont particulièrement sensibles aux questions de responsabilité sociale et environnementale, et ils sont attirés par les entreprises qui partagent leurs valeurs.

- De plus en plus d'investisseurs intègrent des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leurs décisions d'investissement. Faire état de plus de 10 années de pratique RSE solide est un atout pour bénéficier d'un accès à des **financements innovants** et attirer des investisseurs responsables.
- ERILIA est soumise depuis de nombreuses années à des réglementations environnementales, sociales et de gouvernance. Notre démarche RSE efficace permet à l'entreprise de se conformer aux réglementations en vigueur et de s'adapter aux évolutions législatives avec agilité.
- Enfin, une démarche RSE solide renforce **l'image de marque** et la réputation de l'entreprise, en démontrant son engagement et en le faisant vérifier par un organisme tiers indépendant.

Avec plus de 20 «référénts RSE» dans l'entreprise, ERILIA a déployé une démarche RSE au plus près des enjeux de ses parties prenantes. La RSE est devenue un **élément clé de la stratégie** de l'entreprise, offrant des avantages tangibles en termes d'image de marque, de différenciation concurrentielle, d'attractivité des talents, de réduction des risques, d'innovation et de conformité réglementaire.

ERILIA se positionne comme une entreprise engagée et pionnière en la matière.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS RSE DE 2021 À 2023 DANS LE CADRE DU DÉCRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 RELATIF AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

ENVIRONNEMENT / INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

INDICATEURS		2022	2021
Intégration de nouvelles exigences dans les CCTP	Oui - Mise en place de solutions bio-sourcées dans nos futures constructions avec certification de niveau 2. Obligation de travailler et proposer des solutions bas carbone pour toutes nos nouvelles opérations, travail sur les réductions d'émissions de CO ₂ avec suppression du chauffage gaz. Feuille de route bas carbone pour la production, mais en attente de validation pour définir les seuils.	Oui. Mise en place de solution bio-sourcée dans nos futures constructions avec certification de niveau 2. Obligation de travailler et proposer des solutions bas carbone pour toutes nos nouvelles opérations, travail sur les réductions d'émissions de CO ₂ avec suppression du chauffage gaz.	Oui
Nombre de logements labellisés (NF HABITAT, NF HABITAT HQE, BDM, PROMOTELEC, QUALITEL, H&E)	1 055 sur 1 571 logements livrés	1 117	541
Référent Développement Durable dans l'entreprise	Oui 2 référents : JC. Jambet et S. Ducoctet.	Oui 2 référents : JC. Jambet et S. Ducoctet.	Oui 2 référents : JC. Jambet et S. Ducoctet.
Action d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux éco-gestes : plusieurs articles sur ELLO Communication sur l'appli eco-watt Sobriété énergétique : campagne de communication composée de divers supports : 18 modèles d'affichettes, une vidéo, 6 e-mails diffusés à l'ensemble des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux éco-gestes : plusieurs articles sur ELLO Communication sur l'appli eco-watt Sobriété énergétique : campagne de communication composée de divers supports : 16 modèles d'affichettes, une vidéo, des emails diffusés à l'ensemble des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis septembre 2017, parution de fiches éco-gestes dans ELLO. Articles sur ELLO sur les thèmes de la construction durable, des modes de mobilité doux (vélo) Challenge OuiLive en partenariat avec Reforestation.
Nombre de foyers ayant été sensibilisés au comportement éco-citoyen	<ul style="list-style-type: none"> Agence Haute Corse : action «réduire ses déchets» réalisée par l'association U Marinu auprès des locataires de Montessoro et Lupino (1 400 logements). Agence Toulon : Eneadis et Unisicités énergétique aux Gemeaux (94 LLS) / Logis de Chateaufallon (294 LLS) et à La Providence (59 LLS) Journée blanche aux Logis de Chateaufallon (294 LLS) en février 2023 : ramassage des déchets, tri sélectif, animation sur l'eau du robinet, infos énergie. Agence Alpes du Sud : action de communication et de sensibilisation énergie, traitement des OM et tri-sélectif. Le Mitan-chauffage pour 38 logements. La Valériane pour 144 logements. TOTAL : 2 323 	<ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un e-mailing de sensibilisation à la sobriété énergétique à 44 000 locataires Communication sur le webinaire Habitat en Région Finance et Pédagogie - Economies d'énergie : 50 000 destinataires du mail Éco-gestes listés dans le livret de bienvenue remis à tous les nouveaux locataires entrants (5 286 locataires) Lettre d'actualité n° 9 «Bien chez Moi», 8 éditions (distribué à environ 26 000 locataires) : publication d'un encart «5 astuces pour limiter votre consommation d'énergie» 	<ul style="list-style-type: none"> TOTAL 903 FOYERS : <ul style="list-style-type: none"> 15 ménages sensibilisés à la Résidence «Roseaie 2» (Agence ERILIA Marseille Sud), Une action de sensibilisation aux consignes de tri des déchets avec remise de kits (mémo tri, sac de précollecte, autocollants stop pub) 73 ménages (agence ERILIA Biarritz et agence ERILIA Alpes du Sud) 815 ménages ont bénéficié du remplacement de composants (radiateurs électriques radiants ou chaudières GAZ) dans le cadre du programme des CEE.

INDICATEURS		2023	2022	2021
Nombre d'opérations livrées avec une charte de chantier propre		48	43	21
Nombre et % de logements neufs livrés dont les performances énergétiques répondent à des référentiels énergétiques au-delà de la RT 2012		1 055 sur 1 571 logements soit 67,15 % de nos logements livrés	1 117 logements sur 1 701 logements soit 65,6% de nos logements livrés	541 logements soit 31,4 % de nos opérations
Intégration de nouvelles exigences dans les CCTP les méthodes et outils générant des niveaux sonores faibles sont choisis prioritairement : engins de chantier listés à l'article 5 de l'arrêté du 18 mars 2002, niveau phase 2 prioritairement utilisés	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'opérations livrées avec une performance acoustique supérieure à la réglementation		1 055	1 117	541
Installations eau chaude sanitaire avec pré-chauffage solaire (nombre de logements)		2 621	2 621	2 621
Consommation de matière première		Fourniture d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable (4 184 PDL, 26 709 MWh)	Fourniture d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable (3 877 PDL, 25 872 MWh)	Fourniture d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable (3 805 PDL, 21 658 MWh)
Installations photovoltaïques		23 installations photovoltaïques dont 4 en autoconsommation	22 installations photovoltaïques dont 2 en autoconsommation	21 installations photovoltaïques dont 1 en autoconsommation
Nombre de logements en construction situés dans des éco-quartiers		Aucun logement livré en 2023 situés en éco-quartiers	Aucun logement livré en 2022 situés en éco-quartiers	Aucun logement livré en 2021 situés en éco-quartiers
Aménager des espaces verts qui préservent la biodiversité	Oui	Oui	Oui	Oui
Patrimoine répertorié en classes énergétiques A, B et C		72,8 %	69,51 %	65,40%
Évolution de la part de logements selon les différentes classes énergétiques liées à la consommation moyenne d'énergie (kWh/m ² /an) PART DU PATRIMOINE REPERTOIRE EN CLASSE A à E et +		A : 17,5% B : 24,5% C : 30,8% D : 17% E : 5% F : 0,6% G : 0,2%	A : 16,1% B : 24,7% C : 28,7% D : 18,7% E : 6,5% F : 1,1% G : 0,4%	A : 13,40% B : 23,3% C : 28,7% D : 20,4% E : 7,1% F : 1,4% G : 0,7%

Évolution de la part de logements selon les différentes classes énergétiques	A : +16,3% B : +4% C : +10,5% D : -3,5% E : -22% F : -40,4% G : -43%	A : +22,2% B : +6,9% C : +1,1% D : -7,6% E : -7,7% F : -21,5% G : -45,5%	A : +10,4% B : -3,5% C : -2,1% D : +8,9% E : +13,3% F : -0,3% G : +7,5%
Économies d'énergies réalisées depuis 2012 (en GWh) et valorisée en C2E et CO ₂ évités (en tonnes)	2 818 GWh (+142 GWh)	2 676,7 GWh (+237,2 GWh)	2 439,5 GWh (+416,8 GWh)
Quantité d'équivalents CO2 émis (A18)	73 816 T	81 053 T	85 805 T
Quantité d'équivalents CO ₂ économisés (A17) - Production annuelle	19 500 T	13 701 T	33 231 T
Émissions GES estimées en Kg équivalent CO2/an	-	1 322	1 321,42
Consommation d'électricité en KWh	26 709 000 kWh	25 872 000 kWh	21 658 000 kWh
Somme des logements gérés (y compris foyers) dont les étiquettes émissions de gaz à effet de serre des DPE sont A, B et C	46 160	37 538	33 878
Somme des logements gérés (y compris foyers) dont les étiquettes émissions de gaz à effet de serre des DPE sont D	12 465	14 125	14 789
Somme des logements gérés (y compris foyers) dont les étiquettes émissions de gaz à effet de serre des DPE sont E, F et G	4 128	7 216	8 925
Somme des logements gérés (y compris foyers) ayant un DPE (hors DPE = 0)	62 753	58 879	57 592
Somme des logements gérés (y compris foyers) n'ayant pas de DPE	2 891	2 415	3 065
Somme de logements gérés (hors accession et foyers) au 31/12	65 644	61 294	60 657
% - DPE A, B, C	70,30 %	61,2%	55,9 %
% - DPE D	19,00 %	2,3%	24,4 %

LOYAUTÉ DES PRATIQUES / INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

% - DPE E, F, G	6,30 %	11,8%	14,6 %
% - sans DPE	4,40 %	3,9%	5,1 %
Actions mises en place pour réduire l'exposition aux risques du changement climatique	<p>Réponse à l'appel à projet BATI SOBRE lancé par l'ADEME pour accompagner les MOA sur la structuration de la filière de réemploi en région PACA. Développement de la stratégie bio-sourcée sur nos opérations de constructions neuves, développement et discussion avec des promoteurs corses pour que des opérations en VEFA se montent en bois. Mise en place de notre stratégie bas carbone, avec une feuille de route bas carbone, modification de nos objectifs RSE dans les dossiers de consultation en se basant sur la feuille de route bas carbone.</p> <p>Travail sur le ré-emploi des matériaux dans le cadre de nos démolitions et de nos réhabilitation, objectif 2023 économie circulaire. Mise en place de solutions bio-sourcées dans nos futures constructions avec certification de niveau 2. Obligation pour toutes nos nouvelles opérations, travail sur les réductions d'émissions de CO₂ avec suppression du chauffage gaz.</p> <p>Travail sur le ré-emploi des matériaux dans le cadre de nos démolitions et de nos réhabilitations. Mise en place de solution bio-sourcée dans nos futures constructions, travail sur les réductions d'émissions de CO₂.</p>		

INDICATEURS	2023	2022	2021
Nombre d'heures de travailleurs en insertion hors ANRU (contrôle par un tiers)	14 325	10 129,2	13 673,25
Nombre d'heures de travailleurs en insertion (contrôle par un tiers)	TOTAL : 18 117 heures, réparties comme suit : 2 147 heures d'insertion réalisées en 2023 sur Les Hauts de Vallauris (Emplois & Services 06), 1 937 heures d'insertion réalisées en 2023 par l'association ISIS sur le territoire d'Istres/Marignane/Arles), 14 033 heures réalisées en 2023 par l'ADDAP 13 sur le quartier de La Castellane à Marseille.	Total de 28 951 heures réparties comme suit : 25 480 heures (ADDAP 13), 1 911 heures (Emplois & Services 06) sur Les Hauts de Vallauris et 1 590 heures (ISIS) sur le département 13 à Istres, Tarascon et Marignane.	Total de 35 929 heures réparties comme suit : 8 800 heures (Résidence La Castellane AIES ADDAP 13) et 27 129 heures (ACI Vallauris Emplois & Services 06) réalisées par Emploi & Services 06 sur Les Hauts de Vallauris, dont 18 200 heures réalisées par des salariés habitants du quartier.
Nombre d'heures de travailleurs en insertion ANRU (contrôle par un tiers)	7 444	4 243	4 750
Part des contrats ayant fait l'objet d'un AO et ayant intégré des exigences RSE (marchés notifiés, non marchés publiés) (%)	25 marchés sur 34 ont été traités en procédure formalisée ayant intégré des clauses sociales et environnementales soit 73.53% des marchés. Cela représente 185 lots.	13 marchés sur 29 ont été traités en procédure formalisée en intégrant des clauses sociales et environnementales soit 44,83% des marchés. Cela représente 36 lots (contrats) au total.	81 contrats (lots) sur 91 contrats passés en procédures formalisées intègrent des clauses sociales ou environnementales soit 89,01 % des contrats.

GOUVERNANCE

INDICATEURS		2023	2022	2021
Nombre de réunions annuelles du Conseil		5	7	5
Taux de féminisation des Conseils		44,44%	variation entre 35 et 44% en fonction de l'évolution de la composition du CA notamment après les élections des représentants des locataires	38,88%
Organisation des instances : mesures mises en place pour assurer la diversité et la représentativité au sein des instances et la formation des administrateurs aux enjeux du logement social.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication pour les nouveaux administrateurs d'un support de formation réalisé par le GIE Habitat en Région destiné aux administrateurs d'OLS • Respect de la parité au sein du Conseil d'Administration • Parité à 50/50 au Comité de Mission 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication d'un support de formation réalisé par le GIE Habitat en Région destiné aux administrateurs d'OLS 	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant le taux de féminisation, le conseil d'administration d'ERLIA est soumis aux décisions de ses actionnaires sans pouvoir intervenir sur le choix d'administrateurs féminins, idem concernant les représentants des locataires et des EPCI : il s'agit d'élus • Concernant la formation/informations des administrateurs : digitalisation des dossiers conseil d'administration. • Un support de formation à l'attention des administrateurs est en cours de rédaction au niveau du Groupe Habitat en Région. 	
Conseil de concertation locative (nombre/an) - Nombre de réunions annuelles des CCL		3	3	3
Nombre d'accords en cours avec des associations de locataires		26 ACL : 1 pour la vidéo-surveillance 13 pour la robinetterie 2 pour la vidéo-protection 8 pour la désinsectisation 1 pour la pose de stop car 1 pour la condamnation des vide-ordures	106 (robinetterie, vidéosurveillance, portail, désinsectisation)	24 (robinetterie, désinsectisation, vidéo-surveillance)
Nombre de résidences réhabilitées ayant fait l'objet de réunions d'information auprès des locataires		8 opérations (Air Bel / Saint Francois / Pavillon de la Luye / Sainte Geneviève / Provence / Le Soleiado)	8	10

QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS / INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS		2023	2022	2021
Attribution de logements (nombre de logements)	4 386 baux signés pour des LLS (+ 672 baux signés avec des entrées au sein de logements non-conventionnés dont LLI)	5 286 baux signés	5 033	
% de locataires entrants ayant des revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressources	73,73%	75,47%	76,17%	
Nombre d'attributions dans le cadre du DALO / PDALPD (baux signés)	En baux signés 917 entrées consacrées à des ménages DALO et/ou PDALPD (objectif LEC PRIO / DALO : 3 430 attributions prioritaires rapportées à 6 390 attributions en CAL, soit un ratio de 53,68 %)	1 121 attributions DALO + PDALPD (2 699 attributions prioritaires, objectif numéro 3 de la loi Egalité et Citoyenneté)	1 052 attributions DALO + PDALPD (2 838 attributions prioritaires, objectif numéro 3 de la loi Egalité et Citoyenneté)	
Mutation dans le cadre du parcours résidentiel (nombre de logements)	414 (dont 46 relogements ANRU) pour les logements LLS (436 mutations au total si on ajoute les mutations réalisées au sein du patrimoine non-conventionné dont LLI)	438	383	
Taux de mutation interne dans les attributions (%)	9,44 % par rapport aux LLS (414 mutations rapportées aux 4 386 entrées LLS, et taux de 8,39 % en retirant les 46 relogements ANRU ; ces 46 relogements sont bien des mutations internes, relogements de locataires ERILIA). 8,62 % si on ajoute les entrées du parc non-conventionné, dont LLI. (436 mutations rapportées à 5 058 entrées) et 7,71 % sans les 46 relogements ANRU.	8,28%	7,61%	
Existence d'une politique d'attribution formalisée	Pas de mise à jour de l'article 2 du règlement d'attribution en 2023. (https://www.erilia.fr/themes/custom/erilia/assets/documents/reglements/Reglement-d-attribution-des-Logements-valide-par-CA-du-16.12.2022.pdf)	Article 2 du règlement d'attribution modifié, en incluant le critère de priorité relatif aux mineurs émancipés. Mineurs émancipés ou majeurs âgés de moins de vingt et un ans pris en charge avant leur majorité par le service de l'aide sociale à l'enfance, dans les conditions prévues à l'article L. 222-5 du code de l'action sociale et des familles, jusqu'à trois ans après le dernier jour de cette prise en charge.	Pas de mise à jour de l'article 2 du règlement d'attribution en 2021.	

<p>Nombre de logements HLM vendus</p>	<p>124</p>	<p>192</p>	<p>159</p>
<p>Satisfaction de nos locataires (taux global mesuré tous les 3 ans)</p>	<p>81,3%</p>	<p>80,7 %</p>	<p>80,7 %</p>
<p>Actions de proximité menées dans les quartiers pour favoriser le lien social</p>	<p>784 058 €</p> <p>Subventions réparties ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 452 830 € actions de cohésion sociale : au profit d'associations organisant des activités d'animation, centres sociaux ou aux associations de locataires - (TFPB incluse). • Accompagnement des groupements d'achats communs VRAC sur Montpellier, Avignon, Marseille et Arles. • Projet d'été 2023 La Caravanade sur les Quartiers nord de Marseille. • Soutien financier de plusieurs fêtes de quartier à Aubagne, La Ciotat et Marseille. • Subventionnement des Apprentis d'Auteuil à Antibes. • Création de bancs Naelou dans les quartiers nord de Marseille. • Création d'un terrain de basket avec la CEPAC dans les quartiers nord de Marseille, etc.,... • 331 228 € au profit d'organismes de médiation sociale urbaine et de médiation des troubles de voisinage <p>Structures subventionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AMCS/ADDAP13 : Arles, Marseille, La Ciotat • ALPMS : La Rochelle • SUD FORMATION : Airbel • ASMAJ : Secteur Marseille • PAJE : Via Reale - Nice • ADAM : Les Moulins, Majorelle et l'Ariane - Nice 	<p>742 238 €</p> <p>Subventions réparties ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 412 134 € pour des actions de cohésion sociale au profit d'associations organisant des activités d'animation, centres sociaux ou aux associations de locataires - Actions phares de 2022 : La Grande Conversation, le développement des groupements d'achats communs VRAC sur Montpellier, Avignon, Marseille et Arles, Projet d'été 2022 : La Caravanade sur les quartiers Nord de Marseille, soutien financier de plusieurs fêtes de quartier à Aubagne, La Ciotat et Marseille, subventionnement des Apprentis d'Auteuil à Antibes, etc.,... • 330 104 € au profit d'organismes de médiation sociale urbaine et de médiation des troubles de voisinage <p>Structures subventionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AMCS/ADDAP13 : Arles, Marseille, La Ciotat • ALPMS : La Rochelle • SUD FORMATION : Airbel • PAJE : Via Reale - Nice • ADAM : Les Moulins, Majorelle et l'Ariane - Nice 	<p>550 131 €</p> <p>Subventions de fonctionnement au profit d'organismes de médiation sociale urbaine et de médiation des troubles de voisinage. Subventions de fonctionnement aux associations organisant des activités d'animation, subvention à l'organisation d'événements par les associations de locataires.</p>
<p>Mesures mises en place pour le maintien des locataires dans le logement et la prévention / le traitement des impayés</p>	<p>1 970 actions sociales réalisées auprès de 1 273 ménages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% des orientations vers les CESH se font dans le cadre du précontentieux. • 133 aides au maintien dans les lieux pour 149 349€. • 884 locataires ont bénéficié d'une aide contre la précarité énergétique pour un montant total de 174 774€. • 61 bénéficiaires pour l'aide à la mutation pour un montant d'aide de 76 326€. 	<p>1 819 actions sociales réalisées auprès de 1 222 ménages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 83% des orientations vers les CESH se font dans le cadre du précontentieux. • 142 aides au maintien dans les lieux pour 106 698 €. • 50 bénéficiaires pour l'aide à la mutation pour un montant d'aide de 58 039€, 24% de mutation réalisées à N et 40% d'aides qui se poursuivent à N+1. 	<p>1 758 actions sociales réalisées auprès de 1 200 ménages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% des orientations vers les CESH se font dans le cadre du précontentieux. • 142 aides au maintien dans les lieux pour 117 340 €. • 40 bénéficiaires pour l'aide à la mutation pour un montant d'aide de 41 623€, 23% de mutation réalisées à N (une aide de 1 700 € en moyenne par mutation), et 58% d'aides qui se poursuivent à N+1.

DROITS DE L'HOMME/ INFORMATIONS SOCIALES

INDICATEURS		2023	2022	2021
Accord égalité H/F	Oui, accord du 14/03/2023	Oui, accord du 17/03/2020	Oui	
Insertion des travailleurs handicapés	Déclaration annuelle se fait en mai	Déclaration annuelle se fait désormais en mai	Déclaration annuelle se fait désormais en mai	
Taux d'emploi des travailleurs handicapés (%)	3,2 %	3,0 %	3,61% (33 salariés)	
Politique de lutte contre les discriminations	Accord égalité professionnelle du 14/03/2023 + index égalité H/F	Accord égalité professionnelle 17/03/2020 + index égalité H/F	Accord égalité professionnelle + index égalité H/F	
Référent CNIL	Oui avec DPO externe (société SRC Solutions)	Oui avec DPO externe (société SRC Solutions)	Oui avec DPO externe (société SRC Solutions)	
Organisation des instances : mesures mises en place pour assurer la diversité et la représentativité au sein des instances et la formation des administrateurs aux enjeux du logement social	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation Emp'itude • Formation des collaborateurs de proximité à l'accompagnement du vieillissement, avec Handitoit • Parcours certifiants management, gestionnaires d'immeubles, techniciens, DA • Conception en interne d'un module de formation sur le recrutement et la non discrimination à l'embauche à destination des managers qui sera déployé en 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation Emp'itude et formation des collaborateurs de proximité à l'accompagnement du vieillissement, avec Handitoit. • Parcours certifiants management, gestionnaires d'immeubles, techniciens, DA. 	<ul style="list-style-type: none"> • ERILIA est labellisée Emp'itude, premier label territorial en France qui valorise les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal. • Plusieurs cadres d'ERILIA ont participé à la formation dispensée par Sciences Politiques sur l'évolution du secteur du logement social. 	
Actions de formation ou de sensibilisation des collaborateurs à la RGPD et à la sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours de formation E-learning sur les bonnes pratiques sur la sécurité informatique (5 capsules de formation produite) • Campagnes test phishing aléatoires permettant de tester la maturité des collaborateurs sur le sujet hameçonnage 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement d'un E-learning RGPD au mois de novembre fourni par notre DPO • 4 campagnes test phishing (Google, Carrefour, Ukraine et nouveau siege social) • Debut du projet E-learning sur les bonnes pratiques de la sécurité informatique (diffusion début 2023) 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de communication avec réalisation d'une web série en 5 épisodes sur une semaine en novembre 2021 sur la sensibilisation aux risques sécurité informatique (phishing, mot de passe, fraude au président, nomadisme, mise à jour, partage de documents). • 3 campagnes (marques Carrefour, Google, DocuSign) de tests phishing suite à l'acquisition de l'outil Phishing Coach pour sensibiliser les collaborateurs aux risques phishing 	
Actions de formation ou de sensibilisation des collaborateurs pour la prévention de la corruption et de la connaissance de la réglementation	150 collaborateurs ont suivi la formation E-learning Lefebvre-Daloz sur la prévention de la corruption. Poursuite des actions de formation sur le RGPD.	Inscription de 69 collaborateurs à la formation e-learning Elegia sur la prévention de la corruption.	Inscription de 107 collaborateurs à la formation e-learning Elegia sur la prévention de la corruption.	

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL / INFORMATIONS SOCIALES

INDICATEURS	2023	2022	2021
Zone géographique concernée	France Métropolitaine	France Métropolitaine	France Métropolitaine
Effectif total (tous types de contrats confondus)	931	910	913
Répartition par sexe	H: 476 (51,13 %) F: 455 (48,87 %)	H: 53,19% F: 46,81%	H: 54,3% F: 45,7%
Répartition par âge	- de 25 ans : 25 25 à 54 ans : 611 55 et + : 295	- de 25 ans: 21 25 à 54 ans: 609 55 et + : 280	- de 25 ans : 23 25 à 54 ans : 610 55 et + : 280
Répartition géographique	Siège social : 259 Agences : 672	Siège social: 283 Agences: 627	Siège social : 293 Agences : 620
Recrutements (tous types de contrats confondus)	229	204	175
Emploi des jeunes (- de 26 ans)	3,22% des effectifs	1,76% des effectifs	3,07% des effectifs
Emplois des seniors (+ de 55 ans)	28,36% des effectifs	21,10% des effectifs	27,16% des effectifs
Taux de mobilité (%) - intrasociété	24 salariés soit 2,7% des effectifs	26 salariés soit 2,85% des effectifs	16 salariés soit 1,75% des effectifs
Licenciements	19	25	18
Politiques mises en œuvre part de la masse salariale consacrée à la formation (%)	Cotisations légales Uniformation : 0,166% de la MSB + 1% versés via DSN Versement volontaire au titre du plan de formation : 0,9% de la MSB TOTAL : 2,066%	Cotisations légales Uniformation : 0,166% de la MSB + 1% versés via DSN Versement volontaire au titre du plan de formation : 0,82% de la MSB TOTAL : 2%	Cotisations légales Uniformation : 1,166% de la MSB Versement volontaire au titre du plan de formation : 0,79% de la MSB TOTAL : 1,96%
Somme du nombre d'heures réalisées par les stagiaires en présentiel (heures de E-learning non comptabilisées)	12 192 h	11 712,5 h	9 531 h
Somme du nombre de salariés formés en présentiel	666	659	367
Somme du nombre d'heures réalisées par les stagiaires uniquement en E-learning	4583 h	3 266 h	1 800 h
Somme du nombre de salariés formés en E-learning	833	543	230
Nombre d'heures de formations par salarié formé en présentiel	18,3h	17,7 h	26 h
Nombre d'heures de formations par salarié formé en E-Learning	5,5h	6h	7,8 h

Rémunération et évolution	Augmentation générale: 3,5% MS Primes: 6,47% MS	Augmentation générale: 0,8% MS Avancement: 0,7% MS Primes: 6,62%	Augmentation générale: 0,5% MS Avancement: 1% MS Primes: 6,10%
Indicateur d'écart de rémunération Hommes/Femmes	Note sur 40 obtenue sur le critère «Ecart de rémunération» pour le calcul de l'indice d'égalité professionnelle hommes/femmes : 39 Effectif total pris en compte pour le calcul de l'écart de rémunération : 851	Note sur 40 obtenue sur le critère «Ecart de rémunération» pour le calcul de l'indice d'égalité professionnelle hommes/femmes : 39 Effectif total pris en compte pour le calcul de l'écart de rémunération : 820	Note sur 40 obtenue sur le critère «Ecart de rémunération» pour le calcul de l'indice d'égalité professionnelle hommes/femmes : 39 Effectif total pris en compte pour le calcul de l'écart de rémunération : 820
Organisation du temps de travail	Temps plein: 96,67% Temps partiel: 3,33%	Temps plein: 96,15% Temps partiel: 3,85%	Temps plein: 95,62% Temps partiel: 4,38%
Dialogue social	10 réunions CSE + 4 réunions extraordinaires CSE	13 réunions CSE	10 réunions CSE 8 réunions extraordinaires CSE
NAO	Oui	Oui	Oui
Accords collectifs	NAO + accord égalité professionnelle et bien vivre au travail du 14 mars 2023	NAO + mise à jour de tous les accords collectifs dans le cadre de la création de l'UES	NAO Accord Astreintes
Actions mises en place pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques en matière de santé et de sécurité des collaborateurs	Mise à jour des DUERP - Contrôle des plans de prévention 2022 - Formation Santé/Sécurité - Accueil Sécurité (parcours Initio) - Newsletters de sensibilisation - Actions Sûreté Direction du Patrimoine - Mise à jour des consignes incendies	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des DUERP de l'UES a été mis à jour en 2022. Les DUERP sont disponibles sur Loop'in, dans l'Espace Collaborateurs. Chaque nouvelle version y est diffusée après sa mise à jour. Locaux de travail Prévention des risques psychosociaux (RPS) Mise en place du dispositif ERILIA « Aides & Vous », donnant notamment accès, à l'ensemble des collaborateurs de l'UES, à une plateforme téléphonique de psychologues, une plateforme téléphonique d'assistant(e)s sociaux/les, Lumanisy. Ces deux plateformes fonctionnent selon les mêmes modalités : les appels sont gratuits, totalement anonymes et confidentiels. Au cours du 1^{er} semestre 2022, un Webinaire portant sur la détection des RPS, élaboré et animé par un comité de pilotage interne, a été dispensé auprès de l'ensemble des managers, dont les membres du Comex, afin de sensibiliser ces derniers sur le sujet. Équipements de protection individuelle : en 2022, 23 055€ de commandes ont été passées auprès notre fournisseur – en très large majorité, le budget a été consacré, en très large majorité, à la commande de vêtements de travail (48 % du budget) et aux chaussures (32 % du budget). Formations santé sécurité : budget consacré : 102840 € Généralisation de l'accueil sécurité Formalisation et coordination des actions en matière de sûreté pour le personnel en contact avec la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> 1 accord à durée déterminée en 2020 3 mises à jour Covid du DUERP Distribution de 176 000 masques chirurgicaux, FFP2 et lavables en tissu.

INDICATEURS	2023			2022		2021
	Accord d'UES du 14 mars 2023	Suivi 4 ^e année, accord du 17 mars 2020	Suivi 3 ^e année			
Accords signés en la matière						
Taux de fréquence des accidents du travail :						
Nombre d'accidents (travail ou trajet) avec arrêt de travail supérieur à 1 jour survenus au cours de l'année	47	35	38			
Effectif équivalent temps plein de l'entreprise	919,42	896,88	901,6			
Nombre d'heures de travail effectuées chaque année par une personne à temps plein	1 820	1 820	1 820			
Taux de fréquence des AT	28,09%	21,44 %	23,16 %			
Dépenses de sécurité effectuées dans l'entreprise pour améliorer les conditions de travail	1 888 529 €	85 538 €	178 400 €			



ERILIA

72 bis, rue Perrin-Solliers
13291 Marseille cedex 6
04 91 18 45 45

erilia.fr

